

BMS : Des pluies localement «assez marquées» affecteront aujourd'hui la wilaya de Tindouf

Des pluies localement «assez marquées» parfois sous forme d'averses orageuses affecteront aujourd'hui la wilaya de Tindouf, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis hier par les services de l'Office national de météorologie (ONM). P. 2

DK NEWS

Horaires des prières

Fajr : 05h29 Dohr : 12h33
Asr : 15h37 Maghreb : 18h07 Isha : 19h27

MÉTÉO

Alger	: 23°	15°
Oran	: 23°	16°
Annaba	: 22°	17°
Béjaïa	: 24°	16°
Tamanrasset:	32°	18°

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 22 octobre 2018 - 13 Safar - N° 2044 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MAURITANIE

Ouverture aujourd'hui à Nouakchott de la Foire des produits algériens

Le ministre mauritanien des AE : La Mauritanie veut promouvoir ses relations "historiques et privilégiées" avec l'Algérie P. 5

ALGÉRIE-TUNISIE

Enseignement supérieur : l'Algérie et la Tunisie signeront un programme portant sur la mobilité des étudiants

P. 5

INDUSTRIE AUTOMOBILE :

Une production nationale de 400.000 véhicules d'ici 2020

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a indiqué hier à Alger que la production des véhicules assemblés en Algérie devrait atteindre 400.000 unités d'ici 2020, dont une partie sera destinée à l'exportation. P. 6



TOURISME-COMMUNICATION

Convention entre les secteurs du tourisme et de la communication pour promouvoir la destination Algérie

P. 4



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. DJAMEL KAOUANE EST FORMEL :

«L'Etat continuera à soutenir la presse»

P. 24



SANTÉ

5 indices pour repérer un régime dangereux

Pp 12-13

F **T** **B** **L** **L**

VIOLENCE DANS LES STADES: «La LFP doit faire preuve de rigueur dans l'application des règlements»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a appelé hier à Alger, la LFP, «à sévir et à faire preuve de rigueur dans l'application des règlements», en réaction aux nouvelles scènes de violences qui ont marqué samedi la fin de la rencontre CABB Arréridj - MC Alger (0-1), comptant pour la 11^e Journée du championnat de Ligue 1.

P. 24

La DGSN lance une nouvelle campagne de don du sang

La troisième phase de la campagne nationale de don de sang 2018 a été lancée hier à Alger, au sein des rangs de la Sûreté nationale et ce jusqu'au 25 octobre, à l'occasion de la Journée nationale du don du sang.

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation de 17 éléments de soutien aux groupes terroristes à Tissemsilt

P. 24

CE SOIR AU CIC Remise du prix du Président de la République du journaliste professionnel

La cérémonie de remise du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, dans sa 4ème édition, aura lieu ce soir, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rehal.



Horaire des prières

Lundi 12 Safar 1440

Fajr	05:29
Dohr	12:33
Asr	15:37
Maghreb	18:07
Isha	19:27

INDUSTRIE ET MINES Yousfi à Ghardaïa

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa.



RESSOURCES EN EAU Necib demain à Constantine



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera demain 23 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant du secteur.

CET APRÈS-MIDI AU MUSÉE NATIONALE DU MOUDJAHID Conférence à l'occasion de la Journée nationale de la presse



Sous le patronage du ministère du Moudjahidine, le Musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

MÉTÉO Des pluies localement «assez marquées» affecteront aujourd'hui la wilaya de Tindouf

Des pluies localement «assez marquées» parfois sous forme d'averses orageuses affecteront aujourd'hui la wilaya de Tindouf, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis hier par les services de l'office national de météorologie (ONM). Des rafales de vent sous orages affecteront également la wilaya de Tindouf durant la journée du lundi, a souligné l'ONM. La validité du BMS s'étale de 06h jusqu'à 21h, a ajouté la même source alors que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 25 mm durant la validité de ce bulletin.



SALLE IBN ZAYDOUN Quatre films en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Office Riadh El Feth, organise aujourd'hui, la projection de quatre films à la salle Ibn Zaydoun. Au programme : La Nonne (13h), Taxi 5 (15h), Equalizer 2 (18h) et En Eaux Troubles (21h).



Météo



	Max	Min
Alger	25°	15°
Oran	23°	16°
Annaba	22°	17°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	32°	18°

LE 27 OCTOBRE À DAR EL-IMAM 2^e Congrès d'Al Salam Bank

El Salam Bank, organise dimanche 27 octobre à Dar El Imam (El Mohammadia), le 2^e congrès sur «Les transactions de la finance islamiques».



DU 25 AU 27 OCTOBRE AU PALAIS DE LA CULTURE Journées culturelles aurassiennes



En collaboration avec l'association «Les amis de l'Aurès», le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, organise les 25, 26 et 27 octobre, les Journées culturelles aurassiennes. Au programme : conférence sur l'histoire des Aurès, chants folkloriques, présentations des sites touristiques, historiques et culturels présents dans la région

des Aurès, conférence sur la résistance et diffusion d'un documentaire sur les camps de concentration mis en place par la France durant la colonisation, etc.

MERCREDI AU CRASC Présentation des résultats du projet de recherche sur les personnes âgées

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (Crasc), organise mercredi 24 octobre à partir de 9h, une rencontre consacrée à la restitution des résultats suivi d'un débat sur le projet de recherche sur «Les personnes âgées en Algérie : quel devenir ?»

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE Algérie Télécom présente ses vœux aux journalistes



A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse correspondant au 22 octobre de chaque année, Algérie Télécom adresse ses meilleurs vœux de réussite et de succès à l'ensemble des journalistes algériens. «Nous saisissons cette occasion pour saluer le professionnalisme et la crédibilité dont font preuve les journalistes, notamment ceux spécialisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication», indique un communiqué d'AT. Il y a lieu de souligner qu'Algérie Télécom œuvre à renforcer ses relations avec les médias algériens et s'engage à développer ce partenariat.

HÔTEL AURASSI Congrès sur «La gestion médico-légale des catastrophes»

L'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales (AADSML), organise depuis hier, à l'hôtel El Aurassi, le 2^e congrès international sur «La gestion médico-légale des catastrophes». Les travaux prendront fin aujourd'hui.



CE MATIN À L'ENSA Journée de sensibilisation sur le cancer du sein



A l'occasion d'Octobre rose, le département de zoologie agricole et forestière de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), en collaboration avec le club de la faculté de médecine et l'association «El Badr», organisent ce matin à partir de 9h, une journée de sensibilisation sur le cancer du sein.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE: Le paysage médiatique en mutation

La journée nationale de la presse sera célébrée aujourd'hui à un moment où le paysage médiatique connaît une évolution notable, induite par la mise en place progressive des autorités de régulation, des textes juridiques d'encadrement et par l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, après l'installation de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) en juin 2016, il est attendu la mise sur pied prochaine de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), conformément à la loi organique sur l'information.

La presse écrite compte actuellement plus de cent titres.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait instruit le gouvernement, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse en octobre de l'année passée, d'accélérer la mise en place de l'ARPE et son activation aux côtés de l'ARAV.

En dépit des assurances du ministre de la Communication qui avait affirmé que le dossier de la mise en place de l'ARPE est «fin prêt», la concertation avec les journalistes pour l'élection de leurs représentants dans cette instance peine à se faire, du fait de l'absence d'organisations représentatives des professionnels de la presse.

Le rôle de l'ARPE est «d'encourager la pluralité de l'information» et de «veiller à la diffusion et à la distribution de l'information écrite à travers tout le territoire national».

Le plan d'action du gouvernement dispose, à cet égard, qu'une loi sera promulguée pour permettre un accès «plus conséquent» des médias, notamment aux informations, documents et statistiques, aux bénéfices des citoyens, conformément à la révision de la Constitution, en plus des efforts de l'Etat pour le soutien des médias dans la formation, à travers les différents instituts».

A propos de la formation, les objectifs escomptés sont la promotion du professionnalisme et l'adaptation des médias aux bouleversements qu'impose l'ère du numé-



rique. Cette loi veillera, dans le même temps, à préserver la vie privée et droits d'autrui, les intérêts légitimes des entreprises, ainsi que les exigences de la sécurité nationale.

Des services importants en termes de transmission et de numérisation

La scène médiatique s'est distinguée, aussi, ces dernières années par l'apparition de plusieurs chaînes de télévision privées ainsi que par la migration vers le multimédia et le numérique.

Le ministre de la Communication avait estimé, à ce propos, que les chaînes de télévision privées, en dépit des «insuffisances» constatées, représentent un «grand acquis» pour le paysage médiatique algérien, affirmant qu'elles étaient les «bienvenues» pour assurer leur diffusion sur le satellite algérien Alcomsat-1, lancé en décembre dernier et qui est en mesure de fournir des services importants pour les chaînes de télévision, notamment en termes de transmission et de numérisation.

La révolution numérique a bouleversé le paysage médiatique algérien, avec l'apparition de nombreux journaux électroniques, objet d'un engouement croissant des lecteurs, en ce qu'ils

offrent les avantages d'une diffusion gratuite et en temps réel, soumettant ainsi à rude concurrence la presse traditionnelle.

Depuis le lancement de l'internet haut débit mobile 3G (fin 2013) et très haut débit 4G (en 2016), des dizaines de sites électroniques d'information et des journaux en ligne sans édition papier (pure players) sont apparus, dépassant ainsi la barre des 100 sites en Algérie.

Afin d'assurer la promotion de ce type de presse et de faire face aux problèmes qu'elle affronte, plus de 30 éditeurs de médias électroniques rassemblés au sein du syndicat algérien des éditeurs de la presse électronique (SAEPE), en cours de création, ont proposé un «plan» pour engager la «normalisation» de la situation de l'édition de la presse électronique.

Parmi les autres textes prévus, figurent aussi les projets loi sur la publicité et le sondage d'opinion. La loi organique sur l'information prévoit, également, la mise en place d'un Conseil d'éthique et de déontologie de la presse.

L'Etat poursuivra son soutien multiforme à la presse

Il est à noter, par ailleurs, «l'activation en cours» du Fonds d'aide à la presse. Les pouvoirs

publics ont assuré que l'Etat ne se désengagera pas de son soutien multiforme à la presse, impacté par la crise économique qui touche l'Algérie, à l'instar des autres pays dans le monde.

Il s'agit, en l'occurrence, d'un soutien indirect à travers la publicité institutionnelle et l'impression des journaux (le papier et les intrants continuent à être soutenus).

La dépenalisation du délit de presse a constitué, en outre, une avancée à forte symbolique pour la corporation journalistique.

Aux termes de l'article 50 de la Constitution révisée en 2016, «le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté».

Le même article énonce que «la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux d'information est garantie».

Elle n'est restreinte par aucune forme de censure préalable. Cette liberté ne peut être utilisée pour attenter à la dignité, aux libertés et aux droits d'autrui. La diffusion des informations, des idées, des images et des opinions en toute liberté est garantie dans le cadre de la loi et du respect des constantes et des valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation».

MINES: Yousfi: Des discussions menées avec des partenaires étrangers pour l'exploitation de l'or

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé hier à Alger, que les pouvoirs publics étaient déterminés à exploiter tout le potentiel des gisements d'or existant dans le pays, précisant que pour y parvenir des discussions étaient menées pour le choix des partenaires étrangers.

«L'exploitation du gisement d'or et le développement de cette activité en Algérie demeurent une priorité pour nous.

Malheureusement, nous n'avons pas les compétences nécessaires pour y faire face par nous mêmes, c'est pourquoi nous sommes en discussions avec des partenaires étrangers pour faire de véritables mines d'or», a indiqué le ministre au Forum d'El Moudjahid.

Estimant que les réserves des mines d'or connues actuellement dépassent les 100 tonnes, M.

Yousfi a précisé que le potentiel national existant «n'est pas encore connu de manière précise».

Soulignant la nécessité de faire appel à des partenaires étrangers «qui ont l'expertise pour ça», le ministre a, en outre, déploré le choix de l'ancien partenaire qui «n'était pas bon», car «il se limitait à l'exploitation des couches superficielles sur des périmètres très larges, ce qui donnait une production «insuffisante» de l'ordre d'une (01) tonne par an».

A cet effet, M. Yousfi a évoqué «plusieurs défis» d'ordres logistiques et sécuritaires à relever dans ce domaine, expliquant que la façon d'exploiter ces gisements d'une manière économique, à travers de grands groupes ou d'une façon artisanale, sera déterminée après achèvement des discussions «qui réalisent déjà des progrès importants».

Evoquant la sidérurgie, le ministre a affirmé que les importants projets en cours de réalisation actuellement permettraient au pays d'atteindre son autosuffisance en la matière et même d'exporter à l'horizon de 2022.

Par ailleurs, a une question des journalistes sur le foncier industriel, M. Yousfi a observé que la plupart des investisseurs préfèrent s'implanter au nord du pays «déjà saturé», en les invitant à se diriger vers les régions des hauts plateaux et du sud qui renferment plusieurs investissements rentables.

«Avec les moyens de transports et de la logistique qui existent actuellement dans les hauts plateaux et le sud du pays, je dirais que les investissements peuvent être rentables», a souligné le ministre, en rappelant que l'Etat a également décidé de créer 50 nouvelles zones industrielles à travers 39 wilayas pour une superficie globale de 12.000 hectares et un couts avoisinant les 300.000 milliards de dinars.

Le ministre a précisé, à ce propos, que sept (07) nouvelles zones industrielles sont en cours de réalisation, alors que la réalisation des 43 zones restantes a été confiée aux walis. S'agissant des fonciers industriels non exploités, le ministre a indiqué que son département procède à la saisie de la justice pour la récupération des terrains relevant du domaine publics cédés aux privés par concession, tandis qu'une taxe de 5% de la valeur vénale est imposée sur les fonciers cédés aux privés par cession mais non exploités, ce qui a permis «la récupération de plusieurs fonciers», a-t-il précisé.

Concernant l'industrie automobile, M. Yousfi a indiqué que la production des véhicules assemblés en Algérie devrait atteindre 400.000 unités d'ici 2020, dont une partie sera destinée à l'exportation.

Par ailleurs, le ministre a révélé que son ministère a enregistré une dizaine de nouvelles demandes d'implantation d'usines de montage de véhicules en Algérie de la part de constructeurs de plusieurs pays.

Sur ce point, il a avancé que son département ministériel étudiera d'une façon «approfondie» ces demandes et c'est au Conseil national de l'investissement (CNI) de trancher soit par la validation soit par le refus des projets soumis.

A une question sur la fabrication des véhicules électriques localement, il a expliqué que «nous ne sommes pas en mesure de nous lancer dans un domaine que nous ne maîtrisons pas encore», ajoutant que «si des partenaires étrangers veulent le faire en Algérie nous sommes prêts pour négocier». Pour l'industrie pharmaceutique qui «n'a pas un taux d'intégration très élevé», car «nous ne fabriquons pas la matière elle-même», le ministre a estimé que le domaine de la chimie connaît «un retard» en Algérie, affirmant que l'encouragement des investissements publics et privés dans ce secteur demeure «une priorité» pour les autorités publiques. A propos de la modernisation du service public dans le domaine de l'industrie, M. Yousfi a réitéré l'engagement de l'Etat pour la numérisation des groupes industriels publics afin d'assurer leur modernisation et l'amélioration de leur gestion, ainsi que l'introduction des nouvelles technologies de l'information et la communication au niveau des administrations publiques pour améliorer davantage le climat des affaires national.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME: Une cache d'armes et de munitions découverte à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Une cache d'armes et de munitions a été découverte hier à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des Douanes algériennes, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des Douanes algériennes, a découvert, aujourd'hui 21 octobre 2018, lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, une cache d'armes et de munitions

», a précisé la même source. Il s'agit d'un fusil mitrailleur de type FM, de 6 fusils à répétition, de 4 fusils semi-automatiques de type Simonov, de 3,5 quintaux de substances utilisées dans la confection d'explosifs, de 337 balles de différents calibres ainsi que de 32,5 kilogrammes de kif traité, a ajouté la même source.

«Cette opération de qualité, vient s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain et confirme la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP mobilisées le long des frontières, à déjouer toute tentative d'intrusion, d'introduction d'armes ou d'atteinte à la sécurité et la stabilité du pays», a soutenu le communiqué du MDN.

GHARDAÏA : M. Hasbellaoui insiste sur l'accélération du rythme de réalisation des projets du secteur

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a mis l'accent, hier à Ghardaïa, sur l'accélération de la réalisation des projets du secteur. S'exprimant lors de sa visite d'inspection du nouvel hôpital de 120 lits, en cours de réalisation à Guerrara (120 km Nord de Ghardaïa) pour un montant de plus de 2,6 milliards DA, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux des projets du secteur et leur finalisation dans les meilleurs délais.

M. Hasbellaoui a insisté sur l'achèvement des travaux dans les délais prévus d'autant plus, a-t-il dit, que cette structure hospitalière a connu un «retard considérable» depuis son lancement en 2009, soulignant que cet atterrissement une fois achevé dispensera des services de santé à la hauteur des attentes et atténuera les souffrances de la population locale.

L'équipement de cet hôpital avec du matériel médical et biomédical moderne, ainsi que son renforcement en ressources humaines (médecins, infirmiers et techniciens), permettra de fournir des prestations de santé de qualité, de réduire les délais des rendez-vous et de rapprocher les services de santé du citoyen, a-t-il ajouté.

Le ministre s'est également entretenu avec le personnel médical et paramédical de l'établissement public hospitalier de Guerrara et écouté leurs doléances, avant de souligner que les projets lancés dans la région sont «le résultat de la synergie des efforts déployés par l'ensemble des intervenants, autorités locales, élus et société civile, au service de la promotion du secteur de la santé».

M. Hasbellaoui s'est rendu également dans la région de Berriane (45 km nord de Ghardaïa) où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de l'hôpital 60 lits, un projet en cours de construction par tranches depuis 2009 pour un montant de 1,9 milliard DA.

Il a par la suite donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une polyclinique, pour un montant de 500 millions DA, dans le nouveau tissu urbain de Oued N'Chou (10 km de Ghardaïa), sur l'axe routier de la RN-1. «Cette structure de santé, destinée à fournir un soutien médical de proximité à la population de la région, est d'une haute importance, notamment pour les usagers de cette route nationale», a souligné le ministre.

En visitant l'hôpital 120 lits «Brahim Tirichine», situé à Sidi Abbaz (commune de Bounoura), le ministre de la Santé a annoncé une série de mesures devant être prises pour renforcer le système de santé dans la wilaya de Ghardaïa, sur les plans des ressources humaines, des infrastructures et de l'équipement.

Mokhtar Hasbellaoui s'est enquis, en outre, des conditions de travail dans l'hôpital spécialisé Mère-enfant de Ghardaïa, avant de visiter un centre de santé au niveau du quartier populaire de Baba-Saâd, destiné à fournir un soutien médical de proximité à la population du quartier.

Mettant en avant les efforts déployés par le secteur pour améliorer les prestations médicales au profit du citoyen, le premier responsable du secteur de la santé a mis l'accent sur la nécessité d'ouvrir d'autres spécialités médicales.

Le ministre poursuit sa visite à Ghardaïa par l'inspection de différents chantiers de projets implantés dans la zone dite des sciences (10 km de Ghardaïa) et comprenant un hôpital de 240 lits, un hôpital psychiatrique, un centre de désintoxication et une école paramédicale (400 places), avant de donner le coup d'envoi de la réalisation d'une polyclinique à Métilili El-Djadida. M. Hasbellaoui achèvera sa visite par la tenue d'une réunion avec le corps médical, en présence des cadres locaux du secteur ainsi que des autorités et des élus locaux, en vue d'examiner les problèmes et les difficultés rencontrés et d'envisager les solutions appropriées selon l'approche participative.

APS

TOURISME-COMMUNICATION Benmessaoud appelle à une coordination entre les secteurs du tourisme et de la communication pour promouvoir la destination Algérie

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a appelé à «poursuivre la coordination des actions et à renforcer la coopération commune» entre les secteurs du tourisme et de la communication, afin d'améliorer et de promouvoir la destination Algérie et consolider sa compétitivité.

Lors de la signature samedi à Alger d'une convention-cadre entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Communication, en marge de la 19e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), M. Benmessaoud a mis l'accent sur le rôle des médias dans la réalisation des objectifs de promotion de la destination Algérie, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, afin d'améliorer l'attractivité du tourisme et sa compétitivité pour la réalisation du développement durable.

Cette convention-cadre, signée par M. Benmessaoud et le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième dynamique du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) visant à mettre en place un cadre de coordination et de partenariat entre les deux secteurs, au regard du rôle important des médias algériens dans la promotion de la destination Algérie», a indiqué M. Benmessaoud.

La coordination de l'action commune entre les deux secteurs «traduit la volonté politique des autorités publiques visant à classer le secteur du tourisme parmi les secteurs

prioritaires devant contribuer au développement du pays, outre le rôle primordial des médias dans le soutien du développement notamment dans le domaine touristique», a-t-il estimé.

M. Benmessaoud a rappelé que le président de la République avait mis en exergue l'année dernière, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, le rôle des médias algériens dans la vulgarisation des réalisations accomplies dans tous les domaines.

Le ministre a évoqué le programme «ambitieux» en cours de réalisation au niveau de son département ministériel visant à améliorer l'attractivité touristique en Algérie et à mettre en avant ses capacités concurrentielles, à travers le «développement et la modernisation du secteur, l'exploitation des opportunités offertes en matière de développement technologique, l'encouragement de l'investissement et l'octroi d'avantages aux investisseurs privés».

M. Benmessaoud a estimé nécessaire d'impliquer les médias dans la «promotion des capacités touristiques disponibles et la mise en valeur des efforts de l'Etat dans la relance de l'activité touristique à l'effet de faire de l'Algérie une desti-

nation touristique par excellence, notamment à la faveur de la sécurité et de la paix dont jouit le pays».

Le premier responsable du secteur a insisté sur l'importance de la valorisation des métiers et des produits artisanaux, en mettant en avant le rôle des artisans dans la promotion des capacités concurrentielles de l'économie nationale.

De son côté, le ministre de la Communication a mis l'accent sur l'importance de cette initiative qui vise à «renforcer l'action complémentaire entre les deux secteurs, afin de promouvoir la destination Algérie, en concrétisation de la politique du président de la République dans ce domaine», qualifiant l'accord de partenariat signé entre les deux parties de «cadre d'action pour la mise en place des programmes communs dans l'objectif de réaliser un développement durable en matière de tourisme».

M. Kaouane a fait état de la détermination de son secteur pour «atteindre cet objectif dans les plus brefs délais à travers le renforcement des initiatives visant la promotion du tourisme dans notre pays», soulignant le rôle des médias



nationaux dans le soutien du tourisme et la promotion des métiers et l'artisanat traditionnel que recèle le pays.

Il a mis l'accent, à cette occasion, sur «l'impératif de conjuguer les efforts de tous les secteurs concernés afin de relever le défi qu'impose la concurrence internationale dans le domaine du tourisme à travers l'emploi des opportunités importantes offertes par les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la commercialisation des prestations et des offres touristiques».

Dans une déclaration en marge de la cérémonie de signature de cet accord, M. Kaouane a affirmé que le secteur du Tourisme offrira toutes les facilitations aux journalistes spécialisés dans la couverture des activités touristiques, et ce «pour renforcer leurs activités de promotion de ce secteur».

PARLEMENT

Le bureau de l'APN décide la levée du gel des activités des structures de l'Assemblée

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé hier la levée du gel des activités des structures de l'Assemblée. Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion du bureau de l'APN, présidée par le député El Hadj Laib, en sa qualité de doyen de l'Assemblée, le bureau de l'APN a également décidé de soumettre le projet de loi de finances 2019 à la Commission de finances et du budget pour examen.

La date de l'adoption du rapport de la commission juridique relatif à la vacance du poste de président de l'Assemblée et l'élection d'un nouveau président de l'APN

seront fixées ultérieurement, selon le bureau de l'Assemblée. Pour rappel, mercredi dernier et lors d'une réunion extraordinaire, le bureau de l'APN avait déclaré la vacance du poste de président de l'Assemblée et avait chargé la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés d'élaborer un rapport constatant la vacance et le soumettre en séance plénière à l'adoption des membres de l'APN.

L'article 10 du règlement intérieur de l'APN stipule qu'en cas de vacance de la présidence de l'APN par suite de démission, d'incapacité ou d'incompatibilité

ou de décès, il est procédé à l'élection du président de l'APN suivant les mêmes modalités prévues par le présent règlement intérieur dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la déclaration de la vacance.

Des députés de cinq groupes parlementaires (FLN, RND, TAJ, MPA et indépendants) avaient signé une motion de «retrait de confiance» du président de l'APN, Saïd Bouhadja et organisé mardi passé un rassemblement de protestation devant le siège de l'Assemblée pour pousser M. Bouhadja à la démission.

HABITAT:

Livraison d'un grand nombre de logements de différentes formules le 1^{er} novembre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé samedi à Alger, qu'il sera procédé à la livraison d'un grand nombre de logements de différentes formules et à l'attribution d'aides à l'habitat, le 1er novembre prochain, coïncidant avec le 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Intervenant en marge d'une réunion de travail avec les directeurs de l'habitat des 48 wilayas, dans le cadre des rencontres périodiques pour l'évaluation de la performance du secteur, le ministre a précisé que

les efforts se poursuivaient pour accélérer la cadence de réalisation, afin de livrer les logements dans les délais fixés.

Soulignant qu'un grand nombre de logements sera livré le 1er novembre prochain, à l'occasion du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, M. Temmar a mis l'accent sur la nécessaire coordination entre les directeurs du secteur dans toutes les wilayas du pays, à l'effet d'assurer un suivi périodique et faire face aux différents obstacles susceptibles de retarder la livraison des projets de logements, toutes formules confon-

dues. Lors de cette rencontre, M. Temmar a évoqué plusieurs formules de logement, notamment le logement rural, exprimant à cet effet l'intérêt qu'accorde son secteur au suivi de cette formule et à la coordination entre tous les intervenants, outre le logement public aidé (LPA), dont la relance nécessite un suivi régulier de la part des directeurs de l'habitat des wilayas, du fait que ses projets sont confiés à des promoteurs immobiliers publics et privés. Le ministre a abordé, également, les préparatifs du lancement du programme AADL au titre de l'année 2019 pour la

réalisation de 90.000 unités, mettant en avant la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation au niveau des chantiers du logement locatif. Lors de la dite rencontre, une «feuille de route» a été élaborée pour garantir le suivi mensuel des projets du secteur, et ce en associant tous les intervenants aux projets de réalisation pour réaliser des résultats concrets sur le terrain. Pour rappel, M. Temmar avait affirmé récemment, lors de ses visites de terrain, que tous les souscripteurs de l'AADL bénéficieront de logements, insistant sur la mobilisation à cet effet de tous

ALGÉRIE-MAURITANIE Ouverture aujourd'hui à Nouakchott de la Foire des produits algériens

La quatrième édition de la Foire des produits algériens ouvrira ses portes aujourd'hui à Nouakchott, avec pour objectifs la promotion des exportations hors hydrocarbures, le renforcement des échanges avec la Mauritanie et la mise en place des bases d'une coopération économique intégrée avec les pays voisins.

La cérémonie d'ouverture de cette foire se déroulera en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab qui présidera une délégation de haut niveau et la ministre mauritanienne du commerce, de l'industrie et du tourisme, Naha Mint Hamdi Ould Moukass.

Organisée par la Société algérienne des foires et exportations (Safex), cette manifestation, qui s'étalera du 23 au 29 octobre en cours, offrira l'occasion de consolider les relations de coopération entre les entreprises des deux pays et de signer des accords d'associations dans divers domaines. Elle permettra également aux visiteurs mauritaniens de découvrir une large gamme de produits algériens. Cette foire intervient dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a appelé à s'orienter vers les marchés africains et à assoier des ponts logistiques à même de dynamiser le commerce et la coopération économique algéro-africaine.

Cette manifestation verra la participation de près de 180 opérateurs économiques algériens, à travers 4.000 M2 de stands d'entreprises publiques et privées activant notamment dans les filières de l'électronique, de l'électroménager, du plastique, des produits agroalimentaires, des véhicules, des transports et autres.

Plusieurs rencontres sont prévues entre les opérateurs économiques des deux pays pour examiner les opportunités de coopération et de partenariat. Une réunion préparatoire à cette manifestation a eu lieu le 6 octobre sous la présidence des ministres du Commerce, des Travaux publics et des transports, respectivement Saïd Djellab et Abdelghani Zaalane et à laquelle ont assisté des représentants de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) et de nombreux opérateurs économiques.

La coopération économique entre l'Algérie et la Mauritanie avait été relancée, en mars dernier, avec l'ouverture de trois showrooms des entreprises FAMAG, spécialisée dans la fabrication du matériel agricole, Géant Electronics (l'électroménager) et SAFGER (la fabrication de céra-

mique et produits rouges). Le succès de l'expérience de CONDOR et du groupe SIM, depuis janvier 2017, a encouragé d'autres entreprises algériennes à accéder au marché mauritanien et partant aux marchés africains.

L'Algérie, deuxième fournisseur de la Mauritanie

Selon les dernières statistiques, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'est élevé à 50 millions de dollars en 2017 contre 38 millions de dollars en 2016, ce qui a permis, en 2017, à l'Algérie de devenir le deuxième fournisseur de la Mauritanie au niveau africain. Le 10 octobre a été donné à Alger le coup d'envoi de la caravane «Joussour El-oukhoua» (ponts de fraternité) en direction de la capitale mauritanienne.

Composée de 43 camions du groupe de transports des marchandises et de logistique (LogiTrans), chargés d'échantillons de la production nationale, la caravane devait traverser 3.500 km, pour arriver à Nouakchott en prévision de la Foire des produits algériens. Une autre délégation composée de participants, d'équipements et de produits périssables a été acheminée par avion à partir de l'aéroport international d'Alger, Houari Boumediène.

Le ministre des Travaux publics et des Transports, avait souligné que «le secteur des transports contribuera, à l'instar des autres secteurs, à l'organisation de cette manifestation commerciale à travers la mobilisation des moyens humains, matériels et logistiques pour faire réussir cet événement, raffermir les relations d'amitié, développer la coopération entre les deux pays frères pour les promouvoir au niveau des bonnes relations diplomatiques entretenues par les directions des deux pays».

Cet événement permettra la valorisation du produit local et l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits algériens en Afrique, notamment après l'inau-



guration du poste frontalier terrestre Mustapha Ben Boulaid à Tindouf, une plateforme logistique stratégique pour l'Algérie et les pays de l'UMA et de l'Afrique à même de promouvoir les zones frontalières et faciliter le travail des exportateurs algériens souhaitant accéder aux marchés africains.

A rappeler que le nouveau poste frontalier «Mustapha Ben Boulaid» liant l'Algérie et la Mauritanie a été inauguré le 19 août dernier par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et son homologue mauritanien, Ahmadou Ould-Abdellah.

Situé à 75 km du chef-lieu de la wilaya de Tindouf, ce poste frontalier et constitue «un jalon supplémentaire» pour la coopération bilatérale dans les domaines sécuritaire, économique et humanitaire entre l'Algérie et la Mauritanie, selon les responsables des deux pays, qui estiment qu'il «traduit la volonté commune du président de la République Abdelaziz Bouteflika et de son homologue mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz, de hisser les relations bilatérales à un niveau à même de répondre aux exigences de la conjoncture en termes de concertation continue et de coordination constantes».

Ce poste est appelé à être «un acteur actif dans la complémentarité et l'intégration» maghrébine, au mieux des intérêts des deux pays et du Maghreb au vu de «détermination de l'Algérie» à poursuivre son action pour la réalisation de la prospérité et du progrès dans la région du Maghreb. «L'inauguration du poste frontalier terrestre «Chahid Mus-

tapha Ben Boulaid» entre l'Algérie et la Mauritanie constitue une ébauche de la coopération commerciale entre les deux pays qui devra contribuer au développement des activités commerciales et économiques, à la satisfaction des populations de Tindouf et des autres wilayas limitrophes, ainsi que de la population mauritanienne, limitrophe aux frontières algériennes», avait indiqué le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Afin d'atteindre les objectifs assignés, M. Djellab avait fait part d'un arsenal de mesures, dont la création d'une base logistique dans la wilaya de Tindouf en faveur des opérateurs économiques exportateurs par le soutien du fonds spécial pour la promotion des exportations, du transport routier des marchandises destinées à l'exportation vers les pays voisins, le lancement du projet de négociations dans le cadre de l'accord commercial avec la Mauritanie, ainsi que la relance du commerce de troc avec les pays voisins.

L'accord portant réalisation de ce passage frontalier avait été signé en novembre 2017 à Nouakchott par les ministres de l'Intérieur des deux pays, en application des recommandations de la 18ème session de la Haute commission mixte algéro-mauritanienne, tenue le 20 décembre 2016 à Alger. Outre cette foire, la Safex prévoit l'organisation de plusieurs expositions de produits algériens exportables au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso, au Gabon et en Egypte, avant la fin de l'année en cours, et ce, en coopération avec les partenaires activant dans les secteurs concernés.

ALGÉRIE-TUNISIE Enseignement supérieur: Alger et Tunis signeront un programme portant sur la mobilité des étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar procédera avec son homologue tunisien, Salim Khalbous, à la signature du programme «Ibn Rachik» portant sur «la mobilité et l'échange de visite d'étudiants».

Cette signature interviendra à la fin de la visite de travail à Tunis qu'effectuera, aujourd'hui et demain, M. Tahar Hadjar, à l'invitation de Salim Kalbous, indique un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur. La visite constituera pour les deux parties «une opportunité» de faire le bilan des travaux des cinq ateliers constitués lors de la dernière rencontre tenue à Alger (le 23 décembre 2017) notamment sur la coopération entre les universités, la gouvernance, les centres de recherches et de création, la mobilité, ainsi que sur les œuvres universitaires.

Durant cette visite, le ministre aura une série d'entretiens avec son homologue en vue d'examiner «les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage la coopération bilatérale en matière d'enseignement et de formation supérieurs», de même qu'il aura l'occasion de visiter nombre d'établissements universitaires et centres de recherche tunisiens, précise le même source.

ALGÉRIE-FRANCE Création à Paris un Collectif citoyen de la communauté algérienne établie en France

Un collectif citoyen de la communauté algérienne établie en France a été créé samedi à Paris au cours d'une rencontre pour commémorer le massacre du 17 octobre 1961.

La mise en place de ce collectif, lors de cette rencontre qui s'est déroulée au Centre culturel algérien de Paris, vient en réponse à l'appel du président de la République Abdelaziz Bouteflika en faveur de la mobilisation citoyenne afin de participer et contribuer à l'édification d'un «front populaire solide».

Dans son message du 20 août dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la Journée nationale du moudjahid, le chef de l'Etat avait exhorté les Algériens se mobiliser pour la poursuite de l'édification et la mutualisation de toutes les potentialités de l'Algérie et à renforcer l'édifice d'un «front populaire solide» afin de «garantir la stabilité de l'Algérie et sa résistance face à toutes les manœuvres internes et menaces externes».

«Par ce front populaire solide, vous devez contrebalancer toutes les manœuvres politiciennes et tentatives de déstabilisation de nos rangs par des interprétations erronées ou en opposition aux préceptes de notre religion. Vous devez également, grâce à ce front populaire solide, faire face à tous les fléaux et en premier lieu la corruption et la drogue qui rongent notre économie et notre société», avait-il souligné. La rencontre a été présidée par Rabah Lachouri, coordinateur du collectif, en présence de Mahrez Lamari, président du Comité national algérien chargé du suivi et de la mise en œuvre du programme d'activités citoyennes non gouvernementales à l'étranger. Dans un communiqué final annonçant la création du collectif, les participants à cette rencontre, des représentants du mouvement associatif, des élus locaux, des universitaires, des journalistes, des militants des droits de l'Homme, des hommes de lettres et de culture et des sportifs, ont rendu «hommage mérité aux sacrifices consentis par la communauté algérienne établie en France, partie intégrante du peuple algérien, pour son combat valeureux et sa lutte héroïque contre la France coloniale et pour que vive l'Algérie libre et indépendante»

APAS

La Mauritanie veut promouvoir ses relations "historiques et privilégiées" avec l'Algérie (ministre mauritanien des AE)

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ismail Ould Cheikh Ahmed a exprimé, hier à Alger, la volonté de son pays de promouvoir les relations "historiques et privilégiées" entretenues avec l'Algérie, saluant les développements positifs qu'ont connus ces relations ces dernières années.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel, le chef de la diplomatie mauritanienne a indiqué que les relations algéro-mauritaniennes sont des relations "exceptionnelles qui remontent à de longues années" qui se sont ancrées entre les deux peuples.

"Nous en sommes fiers et voulons les développer pour aller de l'avant", a-t-il dit. Le ministre mauritanien, qui effectue une visite de deux jours en Algérie, a relevé "les développements positifs" des relations entre les deux pays, soulignant, à ce propos, que son

pays "veut dynamiser ce saut". Il a cité, dans ce cadre, la Foire des produits algériens qu'abritera la capitale mauritanienne, Nouakchott à partir du 23 octobre, un événement qui verra la participation de pas moins de 150 entreprises algériennes. En sus du volet économique, les deux ministres ont évoqué lors de cette rencontre la coopération bilatérale sur le plan politique, a indiqué le ministre mauritanien qui a transmis les salutations du président mauritanien à son homologue algérien, M. Abdelaziz Bouteflika. Pour sa part, M. Messahel a qualifié les relations entre l'Algérie et la Mauritanie d'"historique et solides", des relations qui ont réalisé "un saut qualitatif", a-t-il dit.

Outre une évaluation globale de la coopération bilatérale, les deux parties ont échangé les vues sur nombre de questions intéressant les deux pays, notamment la situation dans la région du Sahel, le terrorisme,

l'extrémisme violent outre la région maghrébine.

La question du Sahara occidental et la relance du processus d'édification de l'union maghrébine ont été également au centre de cet entretien, a fait savoir le ministre. La Foire de Nouakchott sera une occasion pour faire connaître les produits algériens et faire découvrir le marché mauritanien à la partie algérienne, a indiqué le chef de la diplomatie algérienne, soulignant la nécessité de "réviser" l'accord commercial signé, en 1996, entre l'Algérie et la Mauritanie qui ne s'adapte plus aux mutations économiques et commerciales survenues dans les deux pays.

Le ministre a annoncé qu'il effectuera "début 2019 une visite en Mauritanie", et ce en prélude à la 18e session de la Haute Commission de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie "prévue au début de l'année prochaine".

Principaux chiffres concernant l'industrie nationale

Voici les principaux chiffres concernant l'industrie nationale avancés par le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, hier au Forum d'El Moudjahid.

1/ Investissements :

- 2002-2017 : Plus de 52.000 projets d'une valeur de plus de 6.200 milliards de DA, dont 4.200 milliards de DA dans le secteur de l'industrie (8.000 projets industriels), créant en tout 500.000 emplois, enregistrés au niveau de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

- Projets impliquant des étrangers 2002-2017 : Plus de 700 projets, d'une valeur de 1.500 milliards DA (56.052 emplois).

- Pour 2017 : 5.000 projets, près de 2.000 milliards de DA, dont plus de la moitié (1.100 milliards de DA) dans le secteur de l'industrie (générant 167.000 emplois, dont 104.000 dans l'industrie).

2/ Électronique et électroménager :

- 953 entreprises actives dans ce secteur - Près de 5 millions de produits tous types confondus en 2017 (secteur public et privé).

- Exportations : Près de 60 millions de dollars en 2017 (+16% par rapport à 2016)

3/ Matériaux de construction :

- Exportations de toute la filière Matériaux de construction : 36,5 millions de dollars en 2017.

A/ Ciment :

- Production : 25 millions de tonnes en 2017 avec des projections d'atteindre 29,5 millions de tonnes en 2018 et de dépasser les 40 millions de tonnes en 2020.

- Cimenteries en exploitation : 17 cimenteries dont 13 relevant du groupe GICA (12+1 en partenariat avec Lafarge), qui assure 60% de la production nationale.

- Projets en cours : Quatre (04) projets du groupe public GICA : extension des capacités de production de deux cimenteries (Chlef et Mascara) et la réalisation de deux nouvelles cimenteries à Oum El-Bouaghi et à Béchar.

(Capacités 6,5 millions de tonnes) + 5 projets privés d'une capacité de 13 millions de tonnes.

4/ Automobile :

Véhicules de tourisme : Plus de 110.000 véhicules en 2017, une production appelée à augmenter à plus 400.000 véhicules en 2020, avec l'augmentation des capacités des projets en exploitation et la réalisation des projets en cours.

5/ Mines :

Activité minière en chiffres (2017) : 1.984 permis miniers en vigueur, 1.440 exploitations minières en activité (80% privées), 31 produits miniers marchands, 56 millions de dollars d'exportations (minéraux industriels, métaux ferreux et non ferreux, ciments et plâtres), 421 millions de dollars d'importations (minéraux industriels, matériaux de construction, produits ferreux et non ferreux et métaux précieux).

- Programme de recherche minière : 2019-2029 pour un montant de 10 milliards de DA (cuivre, or, fer, phosphate, baryte, diamant, pierres précieuses, terres rares) - Projet de phosphate de Bir El-Ater et Bled El-Hedba : 1.500 milliards de DA d'investissement dans ce projet, dont l'objectif est de multiplier par 8 la production de phosphate à 10 millions de tonnes/an, construire de grands complexes dans la région pour produire 4 millions de tonnes/an.

- Moderniser l'exploitation des mines de fer d'Ouenza et Boukhadra : tripler la production estimée actuellement 1,5 million de tonnes/an à 5 millions de tonnes pour satisfaire la demande croissante des unités sidérurgiques.

6/ Sidérurgie :

- Production nationale : 2,5 millions de tonnes en 2016, plus de 3 millions en 2017 avec des projections d'atteindre 6 millions de tonnes en 2018 et 12 millions de tonnes par an en 2020 - Exportations (prévisions) : 100 millions de dollars en 2018.

7/ Textile et cuir :

- Exportations Textile et Cuir : 18,3 millions de dollars d'exportations en 2017.

INDUSTRIE AUTOMOBILE: Une production nationale de 400.000 véhicules d'ici 2020

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a indiqué hier à Alger que la production des véhicules assemblés en Algérie devrait atteindre 400.000 unités d'ici 2020, dont une partie sera destinée à l'exportation.

«Le nombre des véhicules assemblés localement a atteint 110.000 unités en 2017 et devrait atteindre 400.000 véhicules d'ici 2020, dont une partie sera destinée à l'exportation», a affirmé le ministre lors d'une conférence-débat au Forum d'El Moudjahid.

A une question des journalistes sur le plafonnement des prix des voitures assemblées en Algérie, M. Yousfi a rappelé avoir évoqué ce sujet à plusieurs reprises.

Selon lui, «les industriels activant dans le domaine de l'assemblage de voitures doivent respecter le cahier des charges qu'ils ont signé et que le prix de la voiture assemblée ne doit guère dépasser celui de la même voiture importée».

«Ils doivent aussi augmenter progressivement le taux d'intégration nationale qui, au fur à mesure qu'il progresse, doit se traduire par une baisse graduelle des prix des véhicules», a-t-il ajouté.

Concernant les véhicules industriels fabriqués par la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), il a fait savoir que le taux d'intégration nationale dépasse les 80%.

M. Yousfi a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de créer une industrie automobile en Algérie à partir de l'activité d'assemblage mais cela, a-t-il observé, «exige de la patience et ne peut avoir lieu en une ou deux années». A ce propos, il a souligné



que ce processus avait même pris 50 ans dans certains pays.

Dans ce sillage, M. Yousfi a évoqué la nécessité de développer également la sous-traitance dans l'industrie automobile, permettant la création de milliers d'entreprises qui fabriqueront les 30.000 à 50.000 pièces et composants entrant dans la fabrication des véhicules.

A une autre question de la presse sur le projet de l'usine de la marque Peugeot, le ministre a indiqué qu'elle sera installée à Oran, précisant que les «difficultés» rencontrées ont été dépassées et que le site de

l'implantation de l'usine a été délocalisé d'un lieu à un autre dans cette même wilaya.

Par ailleurs, M. Yousfi a révélé que son ministère a enregistré une dizaine de nouvelles demandes d'implantation d'usines de montage de véhicules en Algérie de la part de constructeurs de plusieurs pays.

Sur ce point, il a avancé que son département ministériel étudiera d'une façon «approfondie» ces demandes et c'est au Conseil national de l'investissement (CNI) de trancher soit par la validation soit par le refus des projets soumis.

INDUSTRIE: Baisse de la production industrielle du secteur public au 1^{er} semestre 2018

La production industrielle du secteur public a baissé de 2,6% au 1^{er} semestre 2018 par rapport à la même période de 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Dans le secteur des Hydrocarbures, la production a reculé de 3,6% au 1^{er} semestre 2018 par rapport à la même période de l'année dernière.

Deux activités ont tiré à la baisse la production du secteur des Hydrocarbures: la production du pétrole brut et gaz naturel et la liquéfaction du gaz naturel.

Ainsi, la production du pétrole brut et gaz naturel a diminué de 3,7% alors que l'activité de liquéfaction du gaz naturel s'est réduite de 9,8%.

En revanche, l'activité de raffinage du pétrole brut a enregistré une hausse de production à hauteur de 3%.

Globalement, le secteur de l'Énergie (électricité, hydrocarbures...) a été marqué par un recul de production de 0,6% entre janvier et fin juin 2018 par rapport à la même période de 2017, précisent les données statistiques de l'Office.

Par ailleurs, la tendance baissière a aussi été enregistrée dans le secteur des Industries Manufacturières (-2%) durant la même période de comparaison.

Plusieurs secteurs ont influé sur cette contre-performance.

Il s'agit des Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Électriques et Électroniques (ISMMEE), des Mines et carrières, du Textile, et des industries du Bois, liège et papier, relève l'ONS.

La plus importante baisse

de production a été enregistrée dans la branche des ISMMEE avec un recul de 13,1%.

Plusieurs activités ont contribué à la tendance baissière de cette filière: La Construction des Véhicules industriels (-51,4%), la Transformation de Fonte et acier (-49,4%), la Fabrication de Mobilier métallique (-32,6%), la Fabrication des Biens de Consommation Électriques (-23,2%) et la Fabrication des Biens d'Équipements Mécaniques (-10,9%).

Les activités de l'ISMMEE qui ont connu une hausse de la production sont celles de Fabrication des Biens de Consommations Mécaniques (+97,7%), de la Production et de Transformation des Métaux non ferreux (+109%), de la Fabrication des Biens d'Équipement Métalliques (+39,8%), de la Fabrication des Biens de Consommation Métalliques (+24,8%), de la Mécanique de précision pour les Équipements (+24,3%) et de la Fabrication des Biens d'Équipements Électriques (+19,2%).

Concernant la production industrielle du secteur des Mines et carrières, elle a chuté de 12% sur les six premiers mois 2018.

Trois filières ont tiré à la baisse la production de ce secteur: l'Extraction de pierre, argile et sable (-16,7%), l'Extraction du Sel (-5,8%) et l'Extraction de Minerai de phosphate (-4,1%). Par contre, des branches du même secteur ont connu des hausses remarquables telle l'extraction de minerai de fer (+66%).

Pour les Industries des Textiles, elles ont enregistré une baisse de 7,1%, engendrée

par un recul de la Production des Biens intermédiaire des textiles (-6,4%) et la Fabrication des Biens de consommation du textile (-9,3%). Même constat pour les Industries des Bois, Liège et Papier qui ont connu une variation négative (-6,9%) à cause de la contre-performance de l'industrie d'ameublement (-27,5%), précise l'Office. Les autres groupes de ce secteur ont enregistré de bons résultats puisque la production a augmenté dans la branche de la menuiserie générale et les biens intermédiaires (+31%), la fabrication et transformation de papier (+12,2%) et l'industrie du liège (+10,2%).

Hausse de la production dans cinq secteurs industriels

Par ailleurs, l'Office a indiqué que sur l'ensemble des secteurs industriels, cinq (5) ont enregistré des hausses de la production durant le 1^{er} semestre 2018 par rapport à la même période de l'année dernière. Il s'agit des secteurs des Cuirs et chaussures, des Matériaux de Construction, céramique et verre, de la Chimie, Caoutchouc et Plastique, des Industries Agro-alimentaires et des Industries diverses.

La plus forte performance a été marquée dans le secteur des cuirs et chaussures (+11,7%) avec une hausse de la production des branches des biens intermédiaires en cuir (+14,4%) et celle de la fabrication des biens de consommation en cuir (+7%).

Les Industries diverses se sont améliorées de 10,5% sur les six premiers mois de l'an-

née en cours par rapport au 1^{er} semestre 2017.

Cette tendance haussière a également touché le secteur des Matériaux de Construction, céramique et verre (+5%): A l'exception de la fabrication des produits rouges qui a reculé (-11%), les autres filières de ce secteur ont connu des hausses dans la production.

La plus importante a été enregistrée dans la filière de fabrication des produits de ciment et matériaux de constructions divers (+47%), suivie par celle de la production du verre (+15,5%) et la fabrication des liants hydrauliques (+4,8%).

Le secteur Chimie, Caoutchouc et Plastique a également connu une hausse de la production industrielle (+3,8%).

Cette amélioration a été relevée au niveau notamment de la branche de fabrication de la résine synthétique et du plastique (+77,3%) et la fabrication de produits pharmaceutiques (+20,5%).

Les industries Agro-alimentaires ont enregistré une légère hausse de la production (+1,7%). A l'exception des tabacs et allumettes qui ont affiché une baisse (-22,2%), les autres filières ont été marquées par des variations positives: Le travail de grains-céréales (+6,8%), l'industrie du lait (+1,5%) et la fabrication des produits alimentaires pour animaux (+20%), Pour rappel, la production industrielle du secteur public a enregistré une croissance moyenne annuelle de 2,3% en 2017 par rapport à 2016.

AGRICULTURE

L'Etat a apporté tout son soutien au développement du secteur agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui a affirmé, samedi à Tiaret, que l'Etat a apporté tout son soutien au développement du secteur agricole.

Président à la ferme pilote «Si Abdelkrim» dans la commune de Sebaine le lancement de la campagne labours-semailles, le ministre a souligné que l'Etat a fourni tout son soutien pour développer l'agriculture, exhortant les acteurs du secteur à œuvrer pour maintenir ou dépasser la production record de céréales enregistrée cette année.

Dans la même ferme s'étendant sur une superficie de 1.026 hectares, Abdelkader Bouazgui a assisté à la cueillette de semences de pomme de terre produits par la ferme en partenariat avec trois investisseurs privés.

A cette occasion, il a annoncé que son départe-



ment ministériel est prêt à soutenir les investisseurs dans le domaine de production maraichère pour créer des chambres froides et de stockage relevant du secteur privé.

Par ailleurs, le ministre a inspecté l'institut régional

de production et d'amélioration des semences de pomme de terre à Sebaine où il a mis l'accent sur le soutien total accordé à travers un programme dont l'élaboration est confiée au directeur de l'institut et à des directeurs centraux.

Une réunion sera tenue dans les prochaines semaines pour débattre du développement de la production de semences de pomme de terre et de la réduction de la facture d'importation de ce produit, a-t-il fait savoir, insistant sur l'intégration de toutes les structures ayant une relation avec ce produit au titre de ce programme.

Le ministre poursuivra sa visite de deux jours dans la wilaya de Tiaret dimanche par l'inspection du centre d'élevage équin de Chaouachoua, du centre régional d'insémination artificielle et d'amélioration génétique et d'un nombre d'exploitations agricoles et de l'inauguration du siège de la conservation des forêts.

DROITS ET OBLIGATIONS VIS-À-VIS DE LA CNAS: Campagne d'explication et de sensibilisation dans les universités d'Alger

Une campagne d'explication et de sensibilisation au profit des étudiants a été lancée hier au niveau des universités d'Alger en vue de les tenir informés sur leurs droits et de leurs obligations vis-à-vis de la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS) et de leur permettre d'obtenir la carte Chiffa directement à l'université, a-t-on constaté au niveau de l'université de Bab Ezzouar.

L'objectif de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, est d'informer les étudiants de leurs droits et de leurs obligations vis-à-vis de la CNAS, tout en permettant à ceux qui n'ont pas procédé, à la rentrée universitaire (2017/2018), au dépôt des dossiers de la carte Chiffa aux centres de la CNAS de la faire directement au niveau de l'université, a indiqué à l'APS la chargée de l'information et de la communication auprès de la CNAS d'Alger, Tassadit Amrane.

Les centres ambulants de la CNAS - Agence d'Alger implantées au niveau des universités d'Alger à savoir Ben Youcef Ben Khedda, Bouzareah et Bab Ezzouar ont enregistré une grande affluente des étudiants, dont un grand nombre a pu bénéficier de sa carte Chiffa, a-t-elle ajouté.

Concernant les nouveaux bacheliers (rentrée universitaire 2018/2019), Mme Amrane a précisé qu'il a été procédé à l'élaboration des dossiers à leur profit pour leur permettre de bénéficier d'une carte chiffa dans les plus brefs délais. Des dépliants ont été distribués aux étudiants qui ont reçu des explications exhaustives sur la prise en charge via le système tiers payant à hauteur de 80% pour les non malades chroniques et à 100% pour ces derniers. De son côté, le Directeur de l'Agence CNAS d'Alger, Mahfoud Idris a fait état de la remise lors de cette campagne - pour la première fois - de quelque 28.000 cartes chiffa non retirées des centres de la CNAS par leurs titulaires durant l'année universitaire précédente.

Cette opération sera généralisée au niveau national dans le cadre du plan stratégique de la direction générale des Assurances sociales visant à se rapprocher des différentes catégories d'assurés sociaux, y compris des étudiants afin de les informer de leurs droits et obligations vis-à-vis de cet organisme, a-t-il déclaré à l'APS dans un entretien téléphonique. «Plus de 7000 cartes chiffa établies à des étudiants au titre de l'année universitaire précédente sont toujours en attente de retrait au niveau du centre de la CNAS de Bab Ezzouar, a-t-il encore indiqué ajoutant que le nombre de ces cartes (non retirées) est de 14.000 au niveau du Centre d'El Biar et de 4000 cartes au niveau du centre de Didouche Mourad. Le même responsable a fait savoir que «ces cartes seront distribuées par des centres ambulants au niveau des universités d'Alger».

ASSURANCE Activation de la carte Chiffa au niveau des officines: des essais en cours à Alger

Des essais relatifs à l'activation de la carte Chiffa à distance, au niveau des pharmacies d'Alger conventionnées avec la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), sont en cours afin d'éviter aux citoyens les déplacements aux services concernés, a-t-on appris hier des services de l'Agence CNAS d'Alger. «Des essais relatifs à l'activation de la carte Chiffa à distance sont en cours actuellement au niveau de huit (8) officines conventionnées avec la CNAS d'Alger. Ainsi, trois pharmacies ont eu des essais concluants alors que cinq autres ont échoué.

Des experts attentifs à trouver des solutions adéquates à ces carences afin de généraliser cette procédure dans l'ensemble du territoire nationale», a indiqué à l'APS le Directeur de l'Agence CNAS d'Alger, Mahfoud Idris. «L'objectif principal de ces essais est d'identifier toutes les carences et les difficultés qui peuvent surgir lors du lancement de cette opération au niveau des officines ainsi que de leur trouver des solutions adéquates pour réussir l'opération», a expliqué le responsable. Après la mise en place de cette procédure, le citoyen ne sera plus contraint de se déplacer au niveau d'une agence CNAS (Caisse nationale de la sécurité sociale) pour réactiver sa carte Chiffa. Il lui suffira de se présenter à l'une des officines conventionnée avec la Caisse pour réactiver sa carte et acheter son médicament, a-t-il souligné.

L'agence d'Alger a délivré 879322 cartes Chiffa depuis le lancement de cette carte en 2008, a-t-il fait savoir, soulignant que plus de 47346 cartes n'ont pas été retirées par leurs titulaires, dont 29717 concernent des étudiants universitaires.

APS

POSTE - TÉLÉPHONIE

Algérie Poste et Djezzy lancent le rechargement électronique via la carte Edahabia

Algérie Poste (AP) et l'opérateur de la téléphonie mobile Djezzy ont lancé hier à Alger le service de rechargement électronique de crédit Flexy via les guichets automatiques de billets (GAB) d'AP, les sites web d'AP et de Djezzy ainsi que dans les bureaux de poste en se servant de la carte monétique Edahabia.

Ce service a été lancé en vertu d'un accord de partenariat portant sur le lancement de plusieurs services digitaux et financiers communs, tenue en présence du directeur général d'Algérie Poste, Abdelkrim Dahmani, du président exécutif de Djezzy, Vincenzo Nesci, et du directeur général de Djezzy, Matthieu Galvani.

«Ce service est la conséquence d'un partenariat préliminaire signé entre

Algérie Poste et Djezzy en septembre 2015 dont l'objectif est de diversifier les prestations d'Algérie Poste et commercialiser les produits et les services de Djezzy au sein du réseau de l'établissement postal public», a-t-on indiqué lors de cette cérémonie.

Selon les clauses de cet accord, les clients de Djezzy ont désormais la possibilité de l'accès à divers services de leur opérateur au sein des bureaux de poste déployés dans le pays. Il s'agit notamment du paiement en ligne des services de Djezzy avec la carte monétique Edahabia via le site web (www.poste.dz) dans l'espace «Baridi Net», le paiement électronique des services de Djezzy à travers son web marchand et la commercialisation de la recharge électronique Flexy ainsi que le paiement de factures Djezzy au ni-

veau des établissements postaux. Tous les clients d'Algérie Poste sont également bénéficiaires de ces services, a-t-on expliqué.

A cette occasion, M. Dahmani a réitéré son engagement et sa détermination, avec le soutien du ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, pour la modernisation des modes de paiement, la généralisation du e-paiement et la numérisation des services pour faciliter le quotidien des citoyens et offrir un service de qualité. De son côté, M. Nesci a salué la concrétisation de cette «importante étape» de partenariat avec Algérie Poste visant la mise en place du paiement électronique qui est un «jalon supplémentaire» dans la construction d'un écosystème numérique.

COMMERCE:

Près de 170.000 infractions constatées durant les 9 premiers mois de 2018

Près de 170.000 infractions commerciales ont été constatées par les services du ministère du Commerce durant les neuf premiers mois de l'année 2018, a appris samedi l'APS auprès de ce ministère.

Selon le dernier bilan de l'activité de contrôle économique et de la répression des fraudes, les services du ministère ont enregistré 169.397 infractions durant la période janvier-septembre 2018, contre 166.353 infractions durant la même période de 2017, soit une légère hausse de 1,83%.

Ces infractions ont été découvertes suite aux 1.391.629 interventions effectuées par les services de contrôle, ayant permis l'élaboration de 161.539 procès-verbaux de poursuites judiciaires ainsi que la proposition de ferme-

ture de 12.497 locaux commerciaux. En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 6,09 milliards de DA, selon la même source. Détaillant ce bilan par domaine d'intervention, le ministère a indiqué qu'en matière de contrôle des pratiques commerciales, 760.624 interventions donnant lieu à la constatation de 109.139 infractions qui ont été sanctionnées par l'établissement de 104.486 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 9.801 locaux commerciaux.

Le chiffre d'affaires dissimulé en baisse de 8,06%

Dans ce sens, le bilan relève que le chiffre d'affaires dissimulé de transactions

commerciales non facturées, mises au jour par les services du ministère sur les neuf premiers mois de l'année en cours, a baissé à 76,83 milliards de DA contre 83,57 milliards de DA durant la même période de 2017, soit une diminution de 8,06%.

D'après ce bilan, 13.473 infractions liées au défaut de facturation ont été constatées, soit 12,34% du total des principales infractions enregistrées suite à des opérations de contrôle des pratiques commerciales.

Les services de contrôle du ministère ont aussi relevé 44.862 infractions pour défaut de publication des prix et tarifs (41,11% du nombre total des infractions), 10.884 pour défaut de publicité des mentions légales (9,97%), 4.476 pour exercice d'activité commerciale sans local

(4,10%), 6.984 pour opposition au contrôle (6,40%), 6.039 pour défaut de registre de commerce (5,53%).

En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, il a été enregistré 631.005 opérations de contrôle tant sur le marché qu'aux frontières, donnant lieu à la constatation de 60.258 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur.

S'agissant des mesures conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises non-conformes d'une valeur de 866,73 millions de DA, au blocage aux frontières de cargaisons pour une quantité de 30.743.446 tonnes de produits non-conformes d'une valeur de 11,95 milliards de DA et à la fermeture de 2.696 locaux de commerce.

KHEMIS-MILIANA «600 logements pour plus de 1500 demandeurs de logements sociaux»



Salim Ben

La fameuse liste des logements sociaux de la ville de Khemis Miliana, était comme une bombe tardive qui s'est éclatée aux yeux des responsables de la wilaya, de la daïra et de la commune, ces derniers n'ont pas réussi à gérer cette face, vu l'absence totale des organismes d'une vraie société civile.

Effectivement, il ya 15 jours de cela, des émeutes ont éclaté, dans tous les quartiers de la ville de Khemis Miliana qui ont été fermés et la circulation complètement gelée.

Les non-bénéficiaires des 1300 logements sociaux sont sortis dans la rue pour exprimer leur colère, brûlant des pneus et jetant des pierres contre les forces de l'ordre et barrer tous les issues de la ville, même le chemin ferroviaire.

Les manifestants se sont scindés en plusieurs groupes.

Plusieurs se sont dirigés vers l'autoroute Est Ouest, mais les forces de la sécurité ont réussi à ouvrir ce chemin important pour la circulation.

Fortement heureusement il n'y avait pas des affrontements avec les forces de l'ordre et les manifestants.

Apparemment le grand problème qui s'est affiché sur cette colère c'est bien l'affichage des listes de l'opération de recensement du quartier Boutane qui comptait plus de 650 logements et celle du social 500 logements, au moment où les dossiers des demandeurs de logements au niveau de cette grande commune de la wilaya atteint les 15000 dossiers au niveau des services de la daïra, selon nos informations.

« La wilaya a fait une grande erreur ont affichant la liste du recensement avec celle du social, cela n'a jamais été signalé » Explique un demandeur de logement du quartier Souamaa.

« Nous n'avons rien compris par cette liste, la ville compte 19 quartiers, comment cela fait que certains quartiers bénéficieront de 4 ou 6 logements au moment où d'autres quartiers plus de 30 et 40 logements, c'est du n'importe quoi » Ajoute un autre du quartier 1er novembre.

« Moi j'ai déposé mon dossier en 2003 et j'attends toujours la parution de mon nom sur la liste, au moment où des personnes non natives de la ville, leur dossiers très récent ont bénéficié et d'autres célibataires très jeunes même » Explique un autre du quartier CRS.

Les autorités locales ont tenté de ramener le calme en annonçant un quota de 700 logements a été ajouté prochainement et également annoncé l'étude de tous les recours.

Rappelons que les opérations de distribution de logements sociaux ont toujours donné lieu à des mouvements de protestation parfois violents.

À en croire les services compétents, le nombre de demandeurs qui est de 19 000 est largement supérieur aux quotas distribués 600.

Pour rappel, un grand bravo aux policiers qui étaient d'un grand professionnalisme.

FILIÈRE LÉGUMINEUSES À CHLEF : Perspectives d'autosuffisance et contraintes de commercialisation

Un intérêt particulier est accordé à la filière des légumineuses à Chlef, au vue de son importance avérée dans la consécration de l'autosuffisance alimentaire, ainsi que sa contribution dans la mise en valeur de surfaces en jachère dans le cadre d'une meilleure exploitation du foncier agricole local.

La wilaya de Chlef occupe la 3ème place sur la plan national en matière de production de légumineuses secs. Selon les données fournies par le président de la Chambre d'agriculture locale, Abdelkader Hadjouti, la superficie de légumineuses a enregistré une «importante extension», depuis 2010, en passant d'une dizaine d'hectares à près de 4000 ha actuellement, dont quelque 2.023 ha de pois chiche et 1.752 ha de lentilles.

Soulignant la contribution active des agriculteurs locaux dans la promotion de cette filière, M Hadjouti a, également, loué leur «savoir faire en la matière», acquis au prix de plusieurs années d'expérience et d'une participation assidue à différentes rencontres et journées d'études consacrées à la filière. Un savoir faire ayant permis, selon les échos recueillis auprès d'agriculteurs locaux, de porter la moyenne du rendement des lentilles à 28qx/ha, et celui des pois chiche à 25qx/ha, contre des moyennes de pas plus de 20 qx/ha (pour chacune des deux cultures) réalisées durant les campagnes précédentes.

Outre cette performance dans les cultures des pois chiche et des lentilles, qui font la réputation de la wilaya de Chlef, la région est également connue pour sa culture de fèves, s'étalant sur une superficie de 5000 ha.

Près de 12.000 qx de légumineuses secs stockés en 2018

Un volume global de près de 12.000 qx de légumineuses secs (entre pois chiche et lentilles) a été destiné au stockage durant la campagne agricole 2018, a indiqué à l'APS Tahar Aboura, directeur de la Coopérative de



céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya, en marge d'une conférence organisée, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre), qualifiant ce chiffre d'«inédit». Ce volume de légumes secs se reparti à raison de 5000 qx stockés au niveau de la CCLS de Chlef, et de 7.026 qx stockés au niveau de l'unité des semences de Chlef, selon les responsables en charge de cette unité privée. La production de légumes secs de l'actuelle campagne a enregistré une forte hausse, en dépit des pertes signalées au niveau de certaines surfaces à El Karimia et à Senjass, à cause des pluies, a assuré Ben Ali Seaal, directeur technique au sein de cette unité. Il a, néanmoins, déploré le fait que certains agriculteurs préfèrent écouler leurs récoltes auprès d'unités d'intensification des semences, à cause, a-t-il dit, de la «lenteur des procédures administratives pour bénéficier du soutien de l'Etat». Un fait, à l'origine, selon lui, du problème de commercialisation critiqué par nombre d'agriculteurs du domaine.

En effet, cette hausse de la production de légumes secs place l'agriculteur devant un véritable dilemme: écouler sa récolte au niveau du mar-

ché local caractérisé par une concurrence du produit d'importation, la vendre à la CCLS aux fins d'intensification, ou la revendre à des investisseurs privés. Mohamed Djaàrir, cultivateur de légumes secs de Tadjena, fait partie de ces agriculteurs préférant «de loin», selon son expression, «faire face à la concurrence déloyale du produit d'importation», au lieu de vendre à la CCLS de Chlef, «à cause des prix bas proposés à l'achat», comme assuré par nombre d'agriculteurs à l'APS, lors de cette conférence abritée par la Chambre d'agriculture. «Notre véritable problème réside dans l'absence d'une culture relative à l'étude du marché» a, encore, souligné M.Djaàrir, signalant avoir décidé l'«extension» de sa surface de culture en légumineuses, avec «d'intégration de nouvelles techniques, et la réalisation d'une étude de marché» pour examiner, a-t-il dit, «les possibilités offertes» à sa récolte à l'échelle locale, et pourquoï pas au delà (wilayas voisines). Il a, aussi, observé que le consommateur algérien est désormais «plus disposé à consommer et à acheter local». A l'opposé de cette vision des choses, d'autres agriculteurs locaux préfe-

rent écouler leur récolte au profit de la CCLS de la wilaya ou de l'unité des semences de Chlef, qui en font acquisition pour un prix de 8000 DA le quintal de lentilles, contre 10.000 DA pour le quintal de pois chiche. «Il n'existe aucun problème de commercialisation, tant que la CCLS achète nos produits», a soutenu l'un d'eux, Mohamed Soudani, se félicitant que la hausse de la production de légumineuses a fait baisser le volume des importations dans ce domaine. Cette situation favorable l'a encouragé, assure-t-il, «à cultiver de nouvelles surfaces en lentilles et pois chiche», et participer ainsi à la mise en valeur de nouvelles terres en jachère.

Lui emboitant le pas, un autre agriculteur, Lhadj Abdelkader, s'est dit «très optimiste» quant à l'avenir de la filière, estimant que «si ce rythme est maintenu, nous sommes capables de mettre un terme à l'importation de légumes secs, dans les deux ou trois prochaines années», a-t-il prévu. Approché au marché hebdomadaire de Boukadir, de nombreux acheteurs ont exprimé leur satisfaction à l'égard du produit local, qu'ils jugent de «meilleure qualité car indemne de produits chimiques» comparativement à celui de l'importation. A cela s'ajoute l'adaptation du produit local à leur pouvoir d'achat, ont-ils assuré.

«Il est vrai que le produit d'importation a plus d'attrait, sur le plan du visuel, mais il est nettement moins bon au plan du goût» a, pour sa part, soutenu M. Medahi, amateur de légumes secs de son état. Le kg de lentilles est proposé, au niveau de ce marché, entre 120 à 150 DA, contre 150 à 200 DA le kg pour le pois chiche.

SOUK AHRAS: La nécessité de modifier la méthodologie de gestion en matière d'AEP soulignée

L'importance de modifier la méthodologie de gestion en matière d'alimentation des populations en eau potable et d'achever le projet d'urgence portant réalisation de 17 forages et une conduite d'amenée d'eau, a été soulignée samedi à Souk Ahras lors d'une réunion regroupant le wali et les responsables locaux du secteur des ressources en eau.

Le chef de l'exécutif local, Farid M'hamedi, qui a appelé à «davantage de persévérance» dans le suivi des projets en rapport avec l'alimentation des citoyens de ce précieux liquide, a ajouté que «toute personne entravant l'avancement de ce projet sera pénalisée».

Le wali a appelé les responsables concernés à «accélérer l'achèvement de toutes les procédures relatives au lancement des projets de creusement des forages» devant contribuer, a-t-il ajouté, à «améliorer efficacement l'alimentation en eau potable dans cette wilaya», citant à titre d'exemple le projet de réalisation de trois forages à Taoura d'une

capacité de pompage de 100 litres/seconde, permettant l'alimentation en eau de 55.000 citoyens.

Le même responsable a insisté sur l'urgence de revoir les délais de réalisation de la conduite d'amenée d'eau, à partir de la station de la commune de Taoura jusqu'au réservoir de la cité Chaâbani du chef-lieu de wilaya, sur un linéaire de 6 km et qui devra contribuer à l'élimination des points noirs des fuites d'eau. Farid M'hamedi a également exhorté les responsables de l'entreprise Cosider, chargée du projet, à l'effet de redoubler d'efforts en travaillant 16 heures par jour pour réduire les délais de réalisation.

Considérant «inadmissible» d'alimenter en eau un jour sur dix les citoyens du chef-lieu de wilaya, le wali a fait état également d'une distribution «injuste» de ce précieux liquide entre les différents quartiers, insistant sur la performance de la gestion de l'eau.

Le retard enregistré dans la concrétisation du projet d'urgence dont a bénéficié cette wilaya frontalière en 2018 a été, par ailleurs, longuement abordé au cours de cette réunion.



sation du projet d'urgence dont a bénéficié cette wilaya frontalière en 2018 a été, par ailleurs, longuement abordé au cours de cette réunion.

IMMIGRATION

L'Algérie a traité le dossier des migrants africains de manière positive

L'Algérie a traité de manière «positive» le dossier des migrants clandestins africains, ont estimé samedi à Chlef les participants à une journée d'études sur «L'immigration clandestine des Africains : réalité et enjeux», assurant que ces derniers avaient bénéficié d'une bonne prise en charge jusqu'à leur rapatriement vers leur pays d'origine.

Les intervenants lors de cette rencontre, organisée par les bureaux locaux des Scouts musulmans algériens (SMA) et du Croissant-Rouge algérien (CRA), avec la participation de professeurs et nombre d'acteurs du mouvement caritatif et humanitaire, ont abordé le concept de l'immigration clandestine et les causes ayant poussé les ressortissants des pays subsahariens à venir se réfugier en Algérie, en tant que terre d'asile pouvant apporter une sécurité socioéconomique.

«Cette journée vise à aborder deux aspects liés à la migration africaine, le premier d'ordre promotionnel pour mettre en lumière «le rôle et les efforts positifs de l'Algérie» dans le traitement de ce «dossier sensible», tandis que le second volet est relatif à la formation des jeunes commandants scouts sur la manière d'aborder ce genre de questions humanitaires», a expliqué le Commissaire de wilaya des SMA, Bensouana Kamel.

Le même responsable a souligné, à l'occasion, les efforts consentis par l'Algérie dans la prise en charge des migrants africains clandestins, au même titre que leur rapatriement après accord avec leurs pays d'origine, rappelant «les positions humanitaires du peuple algérien».

Il a, en outre, souligné la «perspicacité des autorités publiques dans le traitement de ce dossier, loin des ten-



sions que certaines organisations ont tenté de créer sous affirmations fallacieuses d'atteintes aux droits humains». La rencontre a abordé le quotidien du citoyen algérien qui a eu à cohabiter avec les ressortissants africains, a ajouté M. Bensouana, et les défis rencontrés par les autorités publiques lors de leur accueil, de leur prise en charge et leur rapatriement, conformément aux conventions internationales établies dans ce domaine. Djilali Sbaihia, représentant du CRA à Chlef, a également loué les conditions d'accueil réservées aux migrants subsahariens en Algérie, affirmant que leur « rapatriement s'est fait sur demande express de

leurs pays d'origine». «L'Algérie est historiquement réputée pour ses positions en faveur des droits de l'Homme», a soutenu M. Sbaihia, signalant, à ce propos, le rapatriement de deux vagues de migrants clandestins accueillis à Chlef, la première englobant 144 migrants et la 2ème 345, et ce dans de très bonnes conditions au plan hébergement, restauration et prise en charge médicale.

L'opportunité a permis à de nombreux jeunes commandants scouts de s'informer auprès de leurs aînés, tant des SMA que du CRA, sur la meilleure manière d'aborder et de traiter ce type de question humanitaire.

22 OCTOBRE : JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE «Un cinquième anniversaire pour la presse nationale»

Salim Ben

C'est grâce aux efforts du président de la République que cette journée du 22 octobre a été décrétée «Journée nationale de la presse» en octobre 2013, pour la promotion de l'homme, la défense des fondements de la société et la contribution au développement global.

Bien sûr, cette journée a été décrétée ainsi en hommage à la parution, le 22 octobre 1955, du premier numéro du journal El Mouqawama El Djazaïria, organe du Front de libération nationale et de l'Armée de libération nationale.

« Avec ce geste, le président de la république a réaffirmé l'engagement de l'État à doter la presse nationale et le secteur de l'information de mécanismes juridiques et de différentes formes de soutien à même de lui permettre de s'acquitter de ses nobles missions sans restriction à sa liberté, afin qu'elle puisse accéder à la place de choix qui lui revient dans le monde de l'information et du savoir » Par cette occasion, l'ensemble des journalistes et correspondants de la wilaya d'Ain Defla veulent rendre hommage eux aussi à leur amis qui ont quitté ce monde en laissant derrière eux des écrits et messages de paix et tolérance.

La sûreté de wilaya comme à l'accoutumée organise une journée spéciale pour récompenser les journalistes de la wilaya et programme une rencontre footballistique avec eux.

Ainsi la wilaya d'Ain Defla marquera cette journée par une remise des cadeaux symbolique à toute la famille médiatique, et rendra hommage aux autres personnes qui ont nous ont quitté, à l'exemple de Mr Feqous Mohamed, de « l'Expression » Krédaoui Abdelkader du « Temps d'Algérie » et Sahraoui Abdelkader du « Buteur » et souhaite un prompt rétablissement au doyen de la presse toujours malade, Hadj Mohamed. Les journalistes et correspondants de la wilaya d'Ain Defla, accordent une grande importance dans leurs écrits, au développement de la région et lutte pour harmoniser les rangs de la corporation, et de mieux défendre l'intérêt du pays.

GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS À L'HORIZON 2035: Nécessaire lancement d'investissements efficaces dans le domaine

Les participants à une rencontre régionale sur la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets à l'horizon 2035 (SNGID-2035) ont insisté, samedi à Annaba, sur le «lancement d'investissements efficaces» dans les domaines de collecte, de récupération et de valorisation des déchets pour construire une économie verte.

Les changements structurels imposés par cette orientation «nécessitent des mécanismes et des outils d'intervention matériels, financiers et organisationnels pour amener les acteurs locaux à maîtriser la gestion des déchets», ont

souligné les intervenants lors de cette rencontre de présentation et d'enrichissement du SNGID.

L'état actuel de la gestion locale des déchets impose d'accélérer l'adoption de mécanismes juridiques et organisationnels pour permettre aux collectivités locales et entreprises de collecte, enfouissement et recyclage des ordures d'améliorer leurs performances pour atteindre les objectifs de la SNGID, ont-il assuré. Karima Dafi, représentante du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, a souligné que la SNGID «repose sur des données

réelles qui permettent de définir les cadres juridiques et de mobiliser les ressources financières et d'encadrement nécessaires pour définir les responsabilités et permettre aux collectivités locales de relever leurs performances.» La SNGID, dont l'application débutera en 2019, mise sur la mise en place d'un système efficace de collecte, de tri et de transformation des ordures des villes algériennes d'ici à 2035 et atteindre un taux de 30% de valorisation des déchets contre 7% actuellement, en plus de porter à 50% le taux de valorisation des déchets inertes, a-t-on indiqué. La

rencontre, qui a réuni les représentants des collectivités locales, des entreprises de collecte et de gestion des ordures et de la société civile de sept wilayas dans l'Est du pays, a mis l'accent sur l'insuffisance des moyens accordés au nettoyage de l'environnement et l'absence d'un cadre juridique face aux décharges sauvages.

Il a été fait état également de la nécessité d'investir dans la formation et la modernisation de la collecte, la valorisation du rôle de la société civile et la promotion du partenariat entre les deux secteurs public et privé.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Interpellations et saisies de substances et produits prohibés dans plusieurs wilayas du pays

Des individus suspects ont été interpellés dans plusieurs régions du pays par les brigades de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont également saisi des substances et produits prohibés, indiquait hier le commandement de ce corps de sécurité dans un communiqué.

Ainsi, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade ter-

ritoriale de Nedjma, dans la wilaya d'Oran, ont saisi dans le domicile d'un individu, 69 comprimés de psychotrope et un fusil harpon.

Dans la wilaya de Guelma, les gendarmes de la brigade territoriale de Nechmaya ont interpellé sur la RN 21, reliant Guelma à Annaba, deux individus à bord d'un véhicule, en possession de 29 comprimés de psychotropes. Il en est de même dans la

wilaya de Sétif où, lors d'un service de police de la route sur la RN 5, reliant Constantine à Sétif, dans la commune de Bir-El-Arch, les gendarmes de la brigade de Belaâ ont interpellé deux individus voyageant à bord d'un autocar assurant la desserte Sétif-Constantine, en possession de 12.692 unités de pétards de différentes marques.

APS

SÛRETÉ DE WILAYA DE BLIDA Lancement de la 3^e campagne de don du sang

Rachid Rachedi

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale du don de sang, la Sûreté de wilaya de Blida, a lancé hier, une campagne de don du sang dans certaines structures de police présentes sur le territoire de la wilaya. Encadrée par le Centre médico-social relevant du service de la santé de l'action sociale et des sports, en collaboration avec le centre de transfusion sanguine de Blida, cette campagne, à laquelle ont pris part les personnels de la Sûreté nationale, vise à promouvoir le don d'usage dans les rangs de la police.

Cette action humanitaire qui contribue à sauver des vies et à soulager les malades, fait désormais partie des traditions de la Sûreté nationale, indique la cellule de communication de la Sûreté de Blida. Elle contribue à cet effet à instaurer une culture de solidarité et d'entraide au sein de la Société.

Pour garantir le bon déroulement de l'opération, la Sûreté de wilaya de Blida, a mobilisé d'importants moyens matériels et humains, qui répondent parfaitement aux normes d'hygiène et de sécurité. Cette campagne, la troisième de l'année après celles organisées au mois de mars et juillet 2018, se poursuivra jusqu'à demain au siège de la Sûreté de wilaya, au siège du service régional des finances et de l'équipement ainsi qu'au siège de l'unité de maintien de l'ordre.

CHINE:

22 personnes prises au piège dans une mine de charbon

Vingt-deux personnes ont été prises au piège à la suite d'un éclatement de roche survenu samedi soir dans une mine de charbon de la province chinoise du Shandong (est), a rapporté l'agence Chine nouvelle. «L'éclatement est survenu vers 23h00 dans une mine de charbon du district de Yuncheng», selon les autorités locales, cités par la même source. La ventilation a été rétablie dans la mine, et les opérations de secours sont en cours.

COSTA RICA:

4 touristes américains tués dans un accident de rafting

Quatre touristes américains ont été tués dans un accident de rafting sur un cours d'eau en crue, samedi sur la côte Pacifique du Costa Rica, a indiqué la Croix-Rouge costaricienne.

L'identité des quatre Américains tués n'avait pas été établie dans l'immédiat, a déclaré un porte-parole de la Croix-Rouge, Johnny Zamora, cité par l'agence AFP.

Un cinquième touriste, Costaricien, est porté disparu. Quatorze naufragés ont été secourus, dont les trois guides et un kayakiste, a-t-il ajouté. L'accident s'est produit dans l'après-midi sur le fleuve Naranjito, à Quepos. Le rafting est l'une des activités favorites des nombreux touristes au Costa Rica. Mais elle peut être dangereuse sur des cours d'eau grossis par les pluies de la saison humide de mai à novembre.

RD CONGO:

200 cas d'Ebola confirmés depuis août

Deux cents cas de fièvre hémorragique à virus Ebola ont été confirmés depuis août dans la région congolaise de Beni au Nord-Kivu (est) en République démocratique du Congo, a annoncé samedi le ministère de la Santé.

Sur ces 200 cas confirmés, au moins 117 personnes ont été tuées par le virus et 61 autres guéries après traitement. Au moins 100 personnes affectées sont originaires de la ville de Beni, d'après les autorités sanitaires. Dans la journée de samedi, huit autres nouveaux cas ont été confirmés, dont six à Beni et deux à Butembo.

Cinq nouveaux décès de cas confirmés ont également été enregistrés, dont quatre à Beni et un à Butembo.

Les autres cas sont hospitalisés dans les différents centres de traitement d'Ebola.

Enfin, 40 autres cas suspects sont en cours d'investigation.

Selon le ministère, deux agents de l'unité médicale d'intervention rapide (UMIR) de l'armée ont été tués samedi dans l'attaque par des miliciens maï-maï du point de passage de Vulindi, situé à l'entrée de Butembo.

Ces agents non-armés avaient été placés à certains points d'entrée dans des zones dangereuses pour aider les fonctionnaires du Programme national d'hygiène aux frontières.

Déclarée par les autorités congolaises le 1er août dans la province du Nord-Kivu, la dernière épidémie d'Ebola a également été constatée dans la province de l'Ituri, plus au nord.

A l'issue d'une réunion du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international mercredi à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que cette dixième épidémie d'Ebola sévissant dans le nord de la RDC ne constituait pas, à ce jour, une urgence de santé publique de portée internationale.

FRANCE:

Enquête sur le décès d'un jeune homme après son interpellation par des vigiles d'hypermarché à Nice

Une enquête a été ouverte à Nice au lendemain du décès à l'hôpital d'un jeune homme qui venait d'être interpellé pour vol par les vigiles d'un hypermarché Auchan de l'agglomération La Trinité, a annoncé samedi le parquet.

L'enquête confiée à la brigade de recherches de gendarmerie de Nice a été ouverte «pour connaître les circonstances de l'interpellation et les violences éventuelles qui ont pu être commises», a précisé le procureur de la République Jean-Michel Prêtre lors d'un point presse, en soulignant que la victime, née en 1997, souffrait d'une santé «très dégradée» et d'une «épilepsie très importante».

Quatre vigiles étaient en garde à vue samedi et entendus par la gendarmerie qui a précisé qu'«aucune hypothèse n'était exclue».

«Au vu des éléments dont nous disposons, il n'y a eu aucune agressivité ni de la part du jeune homme ni de celle des agents de sécurité», a pour sa part réagi l'enseigne selon l'agence AFP.

Selon les premiers éléments, cités par le procureur, le jeune «plutôt défavorablement connu de la gendarmerie pour des faits de stupéfiants, violences et vols» a été surpris vendredi en train de transvaser une bouteille d'alcool dans une autre dans le rayon du Auchan de La Trinité, de la vodka selon l'enseigne, puis appréhendé par deux vigiles en caisse à 16h46.

Conduit dans les locaux de la sécurité du magasin, «les images de vidéosurveillance montrent que soudainement il a un comportement qui apparaît agressif» et dont «il sera recherché si cela résulte d'une crise d'épilepsie ou des circonstances de l'interpellation», a ajouté M. Prêtre.

Le jeune homme «s'est mis à



genoux, a poussé des cris et fait des gestes désordonnés, puis il s'est allongé sur le sol.

Il a été alors pris de sortes de convulsions violentes», écrit dans un communiqué Auchan Retail France.

Après avoir reçu le renfort de deux autres collègues, les vigiles ont appelé les gendarmes qui ont à leur tour prévenu les pompiers, a précisé la gendarmerie.

«Le service sécurité du magasin a pris contact avec les pompiers à 16h53, puis avec la gendarmerie à 16h56», a expliqué de son côté Auchan.

Transporté à l'hôpital Pasteur à Nice où il a fait «plusieurs arrêts cardio-vasculaires», il est décédé vers 21h, a précisé M. Prêtre.

«Il n'est pas décédé dans le magasin, mais à l'hôpital et c'est l'ensemble du

parcours et de sa prise en charge qui va être l'objet d'une revue de détail», a souligné M. Prêtre, exprimant «sa compassion» pour la victime et la famille, vivant près de Nice.

Il a promis «toutes les investigations possibles et imaginables»: «Je veux avoir la vérité de cette affaire», a-t-il dit.

Un premier examen médico-légal a révélé «des traces de violences sur le corps mais pas létales», ainsi que la présence «d'un œdème au niveau du crâne mais dont la cause peut être l'épilepsie», a-t-il ajouté.

«L'épilepsie prolongée peut provoquer un œdème intracrânien, mais cela peut être aussi le résultat d'un traumatisme subi pendant l'interpellation», a-t-il poursuivi, précisant qu'une autopsie allait être réalisée «prochainement».

MÉTÉO

Le Qatar frappé par d'importantes inondations

La Qatar a été frappé samedi par d'importantes inondations qui ont provoqué la perturbation du trafic aérien et la fermeture de magasins et d'universités, ont rapporté des médias locaux.

«La banlieue d'Abou Hamor (à Doha) enregistre à l'heure actuelle 59,8 mm de pluie», a indiqué en début d'après-midi un bulletin météo de la chaîne de télévision Al-Jazeera.

La moyenne annuelle de précipitations à Doha est de 77 mm. Quelque 61 mm de pluie ont été enregistrés en début de soirée, selon la même source. La compagnie aérienne Qatar Airways a dû détourner certains de ses vols.

Ainsi, des vols à destination de Doha ont atterri au Koweït ou en Iran, et le transporteur qatari a prévenu ses usagers

que les problèmes pourraient durer. L'Autorité qatarie des travaux publics a de son côté conseillé aux automobilistes d'éviter de passer sous des tunnels, en raisons des inondations.

Sur les réseaux sociaux, des photos montrent des véhicules complètement submergés ou des escaliers d'immeubles complètement inondés. La bibliothèque nationale, inaugurée l'année dernière, a fermé ses portes afin d'assurer «la sécurité de ses usagers», a-t-elle indiqué. L'ambassade des Etats-Unis à Doha a également annoncé qu'elle resterait fermée dimanche, premier jour de la semaine au Qatar, «en raison des conditions météorologiques».

NIGERIA:

Des affrontements intercommunautaires font 55 morts dans le Nord

Cinquante-cinq personnes ont été tuées cette semaine dans des violences intercommunautaires entre jeunes chrétiens et musulmans dans le nord du Nigeria, a déclaré samedi le président Muhammadu Buhari, condamnant les tueries.

«Le président Muhammadu Buhari a condamné les dernières violences intercommunautaires à Kasuwan Magani, dans l'Etat de Kaduna qui ont fait 55 morts», souligne un communiqué de la présidence.

«Les fréquentes effusions de sang dues à des malentendus qui pourraient être réglés pacifiquement sont inquiétantes», est-il ajouté. «Aucune culture ou religion ne peut justifier le mépris pour le caractère sacré de

la vie humaine» indique également le communiqué.

Les violences ont éclaté jeudi entre des porteurs avec brouettes musulmans haoussa, d'une part, et chrétiens de l'ethnie Adara, d'autre part, à la suite d'une dispute sur le marché de Kasuwan Magani, une ville située à une cinquantaine de km de Kaduna, la capitale de l'Etat éponyme. Selon des sources locales, citées par l'agence AFP, des jeunes chrétiens adara se sont mobilisés dans la soirée de jeudi à vendredi pour mener des représailles contre la communauté musulmane et brûler des maisons.

Le chef de la police de l'Etat de Kaduna, Ahmad Abdur-Rahman, a déclaré à des journalistes que 22 sus-

pects avaient été arrêtés. Le gouverneur de Kaduna a imposé un couvre-feu nocturne dans la ville dès vendredi et jusqu'à nouvel ordre.

La zone de Kaduna, situé dans la ceinture centrale du Nigeria, point de rencontre entre un nord majoritairement musulman et un sud principalement chrétien, est un foyer de tensions traditionnel entre les différentes communautés.

Des violences similaires à Kasuwan Magani avaient fait au moins 10 morts tandis que des centaines de maisons avaient été brûlées en février. Au total, 65 personnes suspectées d'avoir pris part aux violences avaient été traduites en justice mais le procès est toujours en cours.

DON DU SANG: Près de 40.000 poches de sang collectées à Alger durant le premier semestre 2018

Près de 40.000 poches de sang ont été collectées dans la wilaya d'Alger durant le premier semestre 2018, a indiqué la chef du Bureau de la régulation des produits pharmaceutiques à la Direction de wilaya de la santé et de la population.

Dans une déclaration samedi à l'APS, la chef du Bureau de la régulation des produits pharmaceutiques, Imadalou Nassima a précisé que la quantité collectée durant le premier semestre de l'année en cours (de janvier à juin 2018) avait atteint près de 39.328 poches de sang collectées au niveau des centres de transfusion sanguine fixes et mobiles des établissements publics hospitaliers d'Alger.

La quantité de sang collectée durant la période susmentionnée a connu un «léger» recul par rapport à la quantité collectée durant la même période de l'année écoulée (plus de 47.004 poches de sang), en raison des grèves déclenchées par les médecins résidents, a fait savoir l'intervenante.

Cette quantité a été collectée grâce aux opérations de dons de sang bénévoles organisées par l'Agence nationale du Sang (ANS), en coordination avec la Direction de la santé et de la population d'Alger et de la participation de plusieurs associations à caractère social et humanitaire, d'instances publiques et des donateurs de sang.

Les opérations de don de sang bénévoles lancées depuis le début de l'année en cours et supervisées par un staff médical, paramédical et technique, étaient «acceptables» dans l'ensemble, eu égard à la quantité collectée, a relevé la responsable qui a estimé que cette quantité était «stable», ce qui permettra de renforcer le stock de sang dans les établissements publics hospitaliers de la wilaya d'Alger.

Mme Imadalou a rappelé que 7808 donateurs réguliers dont la capacité de faire un don de sang a été confirmée à l'issue d'analyses médicales, 11.202 donateurs non réguliers et 19.618 donateurs familiaux ont été recensés durant le premier semestre 2018 au niveau des 16 centres et l'unité de transfusion sanguine d'Alger. Elle a révélé par ailleurs que près de 60.000 poches de sang



avaient été collectées durant 2017, faisant état de 6822 donateurs réguliers, 19.503 donateurs occasionnels et 29.833 donateurs familiaux.

Lancement des campagnes de don de sang à l'occasion de la journée nationale des donateurs de sang

De son côté, la responsable des activités sanitaires, Dr. Bourkich Nadia a fait état de l'élaboration, par l'ANS, en collaboration avec la Direction de la Santé de la wilaya d'Alger et la Fédération algérienne des donateurs de sang (FADS), dans le cadre de la célébration de la journée nationale des donateurs de sang, coïncidant avec le 25 octobre, d'un programme de coopération avec les centres de transfusion sanguine (CTS) relevant des établissements publics hospitaliers dont la mise en œuvre sera lancée le 21 octobre en cours englobant notamment l'organisation d'opérations intensives de bénévolat.

Elle a rappelé également le lancement de la 3ème campagne de don de sang avec la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), durant laquelle il sera procédé à l'organisation de campagnes de collecte de sang des éléments et cadres relevant

des différents services de la Sécurité nationale à travers leurs différents sièges et unités de wilaya au niveau des 13 circonscriptions administratives et ce durant la période allant du 21 au 25 octobre en cours.

Dr. Bourkich a indiqué, dans ce sens, qu'il sera procédé lors de cette opération, à laquelle tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, en coordination avec les instances compétentes, à l'organisation de campagnes de don de sang auprès des employés et cadres du Groupe Algérie Télécom à travers ses différents sièges à Alger, à compter du 23 jusqu'au 25 octobre en cours, outre l'organisation d'une campagne de don de sang au profit des cadres et employés de la wilaya d'Alger et ce durant la période allant du 1 au 10 novembre prochain.

Organisée chaque année par l'ANS en collaboration avec la Direction de la Santé de la wilaya d'Alger et en coordination avec les différents établissements et instances publics, ainsi que les associations de la société civile, cette campagne de don de sang vise à répondre aux besoins en sang des services des urgences, de la gynécologie-obstétrique, de la pédiatrie et de la chirurgie.

BATNA: 11 cas de rougeole déclarés enregistrés depuis le début de l'année



Onze (11) cas confirmés de rougeole ont été enregistrés depuis le début de l'année en cours jusqu'à la fin du mois de septembre, dans la wilaya de Batna, a indiqué samedi la responsable de la communication à la direction de la santé.

«Tous ces cas, dont la contamination a été confirmée par des analyses effectuées à l'Institut Pasteur d'Alger ont été pris en charge à temps», selon Yasmine Adjeroud qui a déclaré que durant la même période, 1.182 cas suspects de rougeole ont été enregistrés par les services de la santé de la wilaya, dont 111 durant le mois de septembre écoulé.

La majorité de ces cas (555) ont été signalés chez des enfants de 0 à 4 ans, a-t-elle précisé, relevant que 1.032 des cas ont été enregistrés dans la ville de Batna qui compte deux services centraux de pédiatrie au CHU et au niveau du complexe mère-enfant Meriem Bouatoura. Des campagnes de sensibilisation quant à l'importance de la vaccination ont été organisées au cours de l'année en plus d'émissions sur le même thème à la radio de Batna, a ajouté la même source.

CARAVANE MÉDICALE DE SOLIDARITÉ À MILA: 47 malades opérés à l'hôpital de Ferdjioua

Pas moins de 47 malades de différentes communes de la wilaya de Mila ont bénéficié d'opérations chirurgicales délicates, dans le cadre du programme de la caravane médicale de solidarité avec le centre hospitalier universitaire de Douira (Alger), a indiqué jeudi le directeur de l'hôpital de Ferdjioua, Amine Bougaâda. Le même responsable a précisé, à l'APS, que cette caravane qui a fait le déplacement dans la ville de Ferdjioua en début de semaine, a effectué des opérations de chirurgie générale, pendant 4 jours, relatives à des problèmes de thyroïde, vésicule biliaire et de kystes hydatiques, enregistrant un total de 47 interventions chirurgicales, soit une moyenne de 10 opérations par jour. Le bilan de cette caravane médicale, présidée par le professeur Ahmed Azouaou, chef de service de chirurgie générale à l'hôpital de Douira, a été jugé «très satisfaisant» car il a dépassé, selon le même responsable, l'objectif initial des 40 interventions chirurgicales à réaliser. Il a ajouté qu'en plus de 2 malades qui ont été transférés à l'hôpital de Douira, en raison de leur cas un peu compliqué, près de 70 examens et consultations ont été effectués dans le cadre de cette caravane.

Les activités de la caravane médicale ont été clôturées jeudi après le contrôle de tous les patients opérés, selon la même source.

Les médecins travaillant dans l'établissement public hospitalier Mohamed Meddahi de Ferdjioua ont participé aux interventions chirurgicales menées par le personnel de l'hôpital de Douira, afin d'acquérir de l'expérience, a fait savoir le même responsable.

La même source a également révélé que l'hôpital de Ferdjioua est en train de préparer des conventions de jumelage avec d'autres hôpitaux afin de renforcer les services de santé et réduire les délais d'attente pour les patients de la wilaya de Mila, en particulier dans les domaines de la médecine interne et les maladies pulmonaires, entre autres.

MILA: Caravane de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer

Une caravane médicale ayant pour mission de sensibiliser à la nécessité de dépister précocement le cancer, en particulier les types de cancer qui affectent les femmes comme le cancer du sein et celui du col de l'utérus, a fait escale samedi au centre ville de Mila.

Organisée l'association Elite nationale des sciences médicales de Mila, en coordination avec le secteur de la santé, cette caravane est composée de deux cliniques mobiles supervisées par un personnel médical spécialisé, ainsi que des étudiants en médecine.

Le responsable du bureau national de cette association, Dr. Oussama Kiteb, a indiqué cette activité s'inscrit dans le cadre du plan «Octobre rose»,

afin de sensibiliser les femmes à la nécessité de dépister précocement les cancers du sein et du col de l'utérus, qui sont les plus répandus chez les femmes. Il a souligné que cette action médicale vise à «changer la mentalité des femmes» s'agissant de leurs réticences à procéder à un dépistage précoce, ajoutant que l'action de l'association a permis de mettre le doigt sur l'«absence de culture», imputant cela à «un manque de prise de conscience de la part des femmes». Dr. Kiteb a déclaré que le dépistage précoce pourrait «réduire considérablement cette maladie», ajoutant qu'il s'agit d'une forme de prévention contre cette grave pathologie. L'association a lancé depuis le début du

mois d'octobre, dans le cadre de ses activités de sensibilisation, un plan de travail à travers plusieurs wilayas, afin d'expliquer aux femmes comment réaliser un autodiagnostic de cette maladie, en plus du dépistage des femmes qui le souhaitent au niveau des cliniques mobiles, a souligné le même praticien. De son côté, Dr Wided Boumagsoula, responsable du bureau de wilaya de l'association, a exprimé sa satisfaction quant à l'interactivité des femmes par rapport à cette initiative, soulignant que cela représente un «indicateur positif» car ces femmes vont diffuser l'information dans leur entourage. La même source a également fait savoir que le travail de la caravane constitue

aujourd'hui une première étape pour la prévention contre cette maladie, et ce, en apprenant aux femmes à faire un autodiagnostic et en leur donnant les informations nécessaires sur la nécessité du dépistage précoce. Dr. Boumagsoula a révélé, en outre, que l'association a lancé une collecte pour l'acquisition d'un «mammographe mobile» afin de permettre aux femmes vivant dans des zones isolées et lointaines de bénéficier d'un dépistage précoce. Le wali de Mila, Mohamed Amir, a insisté, lors du coup d'envoi de cette caravane, sur la nécessaire coordination avec les services de la direction de la santé pour étendre le travail de cette caravane aux zones montagneuses de la wilaya.

5 indices pour repérer un régime dangereux



«Atkins», «Hollywood», «Mayo»... Pas toujours facile de s'y retrouver au milieu de la jungle des régimes ! Souvent inefficaces pour perdre du poids, certains présentent carrément des risques pour la santé... Comment reconnaître ces régimes dangereux ? On vous donne 5 indices pour les débusquer.

Il est hypocalorique

« Jour n°1, menu du petit déjeuner n°1 : 50g de pain, 10g de beurre, 1 cuillère à café de confiture... » Poussez à lire les conseils avisés de vos proches, vous êtes décidée : pour perdre ces 5 kilos décidément bien accrochés, ce sera un régime hypocalorique.

Sur le papier, le principe de base des régimes hypocaloriques semble tout à fait logique : pour maigrir, il suffit de manger moins. En clair, pour perdre quelques kilos, on réduit les portions et on diminue ainsi le nombre de calories ingérées dans la journée.

Généralement organisés en «phases» qui peuvent durer plusieurs mois (voire plusieurs années), ces «programmes minceur» promettent une perte de poids facile et durable. Ici, pas de risque de déficit alimentaire : on mange de tout. Le problème, ce sont les quantités.

« Pour une femme de taille moyenne (1m 65, environ), on considère qu'il faut entre 2 000 et 2 200 kcal par jour pour que l'organisme fonctionne correctement, explique Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Or, la plupart des régimes « hypo » ressemblent à la prise alimentaire à 1400, voire 1200 kcal par jour. » Mention spéciale pour le régime «Cohen», qui comprend une phase « booster » à 900 kcal par jour...

La suite est facile à imaginer. Puisqu'il n'a pas sa ration quotidienne de nutriments, l'organisme en redemande : il a faim. « D'abord, cela va se traduire par une très grande fatigue, du fait de l'affaiblissement des muscles, analyse Eugénie Auvinet. Les petits efforts du quotidien deviennent difficiles, et l'irritabilité s'installe. A plus long terme, cette faim permanente peut engendrer des compulsions alimentaires. »

Il se concentre sur un seul aliment

Pour perdre vos cinq petits kilos en trop, vous avez fait votre choix : ce sera le régime « ananas ». Une perte de poids importante, rapide, facile... Le programme est alléchant. En

plus, vous raffolez des fruits. Vous en êtes sûre, c'est ce régime là qu'il vous faut !

Mais vous avez tout faux. « Pour bien fonctionner, notre organisme a besoin de différents éléments, explique Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Un équilibre doit exister entre les macronutriments (les lipides, les glucides et les protéines), les vitamines, les minéraux et les fibres. »

Problème : le principe des régimes «champiignons», «ananas» ou encore «Hollywood» (à base de fruits tropicaux) c'est justement de ne consommer qu'un seul aliment – ou presque – en excluant tous les autres. Or, on s'en doute : l'aliment « miracle » qui concentre tous les nutriments essentiels n'a pas encore été inventé... Ainsi, rapidement, l'organisme se retrouve en situation de déficit alimentaire.

«Les conséquences diffèrent suivant le type de déficit que l'on présente, explique Eugénie Auvinet. Par exemple, sur le long terme, le régime « ananas » conduit invariablement à un manque de lipides. »

Un manque de lipides qui se traduit par une très grande fatigue d'abord, puis par des crampes et, enfin, par une peau de plus en plus parcheminée. Le déficit en protéines n'est guère plus réjouissant. Au menu : faiblesse musculaire, fatigue, affaiblissement du système immunitaire, troubles de la cicatrisation... Enfin, se priver de glucides conduits à des malaises, une perte musculaire, des tremblements, des troubles du comportement... Là tout !

Il exclut toute une famille d'aliments

On les appelle les régimes « d'exclusion ». Le principe ? Supprimer purement et simplement une famille d'aliments de vos repas. Dans le régime «Atkins», par exemple, ce sont les glucides qui disparaissent : adieu le pain, les fruits, les céréales, les pâtes, le riz... Le régime « Mayo » va encore plus loin et interdit carrément les glucides, les laitages et les lipides.

La promesse ? Une perte de poids ultra rapide et spectaculaire : moins 4 kilos par semaine, en moyenne ! Voilà qui fait rêver. Sauf que les régimes d'exclusion («Atkins», «Scaradale», «Mayo», «Miami», «Paléolithique»...) présentent un véritable risque pour votre santé.

« Si vous suivez ces régimes pendant une

courte période, c'est-à-dire moins d'une semaine, et que vous ne cherchez pas à perdre plus de 5 kilos, le risque est minime, tempère tout de même Eugénie Auvinet. Par contre, sur le long terme, de vrais problèmes de santé apparaissent : on commence à être en déficit de certaines vitamines et minéraux. » Or, les vitamines et les minéraux sont comparables à des « petites clés » qui interviennent dans la plupart des processus de notre organisme : en clair, on a besoin d'eux pour digérer, pour respirer, pour assimiler... Pour vivre, en fait !

Organisé sur 14 jours, le régime Scaradale interdit quasiment tous les laitages. Mauvaise idée : deux semaines sans laitages, c'est la garantie de voir diminuer peu à peu son taux de vitamine B (essentielle au fonctionnement des cellules, à la fabrication des globules rouges, à la bonne marche du système nerveux...), de vitamine A (qui joue un rôle très important pour la vision) et de vitamine C (notamment impliquée dans le système immunitaire). Est-ce que votre bikini taille S en vaut vraiment la peine ?

Il est très rapide

Cet été, vous avez réservé vos vacances aux Maldives. A tous les plages de sable blanc, les cocotiers, et... le bikini ! Sauf qu'avec les cinq kilos que vous avez pris cet hiver, impossible d'enfiler ce dernier. Trop tard pour prendre rendez-vous avec un diététicien : le décollage est prévu pour la semaine prochaine. Tant pis, vous optez pour un régime « express... »

Régimes «Thabti», «Natmans»... Tous nous font miroiter le même rêve : perdre 2, 3, voire 4 kilos en moins d'une semaine, tout chrono. Une illusion, bien sûr, qui peut tout de même avoir des répercussions bien réelles sur la santé...

« En moyenne, chez une femme non ménopausée et sans problèmes hormonaux, il faut un mois pour perdre 2 kilos de graisse, explique Eugénie Auvinet. Si les régimes « express » ne sont pas dangereux à proprement parler sur le court terme, ils ne permettent pas de perdre de la graisse, mais plutôt de l'eau et... du muscle. » En effet : en quelques jours seulement, l'organisme n'a pas le temps d'aller puiser son énergie dans nos réserves de gras... et ce sont nos muscles qui trinquent. « Par ailleurs, le plus souvent, ces régimes ne comportent pas de phase de sta-

bilisation parce que celles-ci durent en moyenne plusieurs semaines, ajoute la spécialiste. Du coup, les kilos reviennent en force assez rapidement. Cet effet yo-yo peut avoir un impact très négatif sur notre moral et notre estime de nous-même. »

Au final, au prix d'une diète sévère, vous avez bien perdu vos quatre kilos en quatre jours (ne vous réjouissez pas trop vite : ils seront de retour avant la fin du mois), mais vous êtes d'une humeur massacrante et le moindre effort vous vide de votre énergie... Bonjour les vacances !

Il est (trop) riche en protéines

Viande rouge, viande blanche, œufs, poisson, surimi, jambon... Pour perdre un peu de poids avant l'épreuve du maillot, vous avez tout misé sur un régime hyperprotéiné. L'idée ? Maigrir sur le long terme et sans faim, en privilégiant les protéines au détriment des glucides et des lipides.

C'est dans cette catégorie que se classe les régimes «Frickers» et «Thonon», mais aussi toute une kyrielle de régimes à base de substituts alimentaires hyperprotéinés. La perte de poids se fait sur plusieurs mois, avec une solide phase de stabilisation à la fin. Sauf qu'une alimentation trop riche en protéines risque de vous faire plus de mal que de bien. « Sur le court terme, on observe d'abord un phénomène classique de déficit en vitamines et minéraux, analyse Eugénie Auvinet, diététicienne et nutritionniste. Le premier élément qui vient à manquer à l'organisme est la vitamine C : la fatigue apparaît, le teint devient terne et, surtout, le système immunitaire est affaibli. »

Les choses se corsent sur le long terme. Au bout de quelques semaines, l'excès de protéines se fait sentir au niveau des reins, dont le rôle est justement de filtrer ces grosses molécules : sur sollicités, ils perdent en efficacité et peinent à éliminer les déchets de l'organisme. Par ailleurs, les régimes hyperprotéinés étant peu généreux en fibres, des troubles intestinaux ne tardent pas à apparaître et, parmi eux, la constipation.

En résumé, on évite les hyperprotéinés au long cours sans avis médical et, surtout, on fuit les régimes à base de sachets...

ALIMENTATION : Les protéines doivent être consommées aussi au petit- déjeuner

Pour développer une bonne densité musculaire, il serait préférable de mieux répartir sa consommation de protéines au cours de la journée et de ne pas oublier d'en manger au petit-déjeuner, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Favoriser la consommation de protéines au petit-déjeuner permettrait d'obtenir une meilleure densité musculaire, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Nutrition*.

Pourtant, les occidentaux ont généralement tendance à consommer au petit-déjeuner des sucres rapides, une salade ou un sandwich au déjeuner et faire un repas copieux à base de protéines pour le dîner.

Les protéines doivent être consommées tout au long de la journée. Les chercheurs de l'Université du Texas ont mené des expériences nutritionnelles sur des sujets en bonne santé et au poids normal. Les volontaires ont suivi plusieurs régimes alimentaires qui répartissaient de façons différentes au cours de la journée la même quantité de protéines. Les scientifiques ont constaté que la synthèse musculaire était 25% plus importante chez les participants qui consommaient des quantités de protéines réparties tout au long de la journée par rapport à ceux qui les mangeaient au dîner. «Ainsi, nous ne prenons pas assez de protéines pour construire efficacement du muscle pendant la journée, et en consommant plus qu'il nous en faut pour la nuit. La plupart de cet excès est oxydé et pourrait finir en gras ou en glucose», explique Doug Paddon-Jones professeur en nutrition et en métabolisme, auteur principal de l'étude. «Pour le petit-déjeuner, envisagez de remplacer certains glucides, particulièrement les sucres rapides par des protéines de haute qualité», explique l'auteur principal de l'étude, Doug Paddon-Jones.

«Préférez un œuf, un verre de lait, un yaourt ou ajoutez une poignée de noix pour vous rapprocher de 30 grammes de protéines, faites la même chose pour atteindre ces 30 grammes au déjeuner, puis modérez la quantité de protéines au dîner. Suivez ces conseils et, au fil de la journée, vous aurez plus de chance de beaucoup plus synthétiser des protéines musculaires.» Cette nouvelle étude confirme les résultats d'une précédente analyse nutritionnelle réalisée par les chercheurs de l'Université du Missouri-Columbia (Etats-Unis) en novembre 2013. Elle révélait qu'un petit-déjeuner riche en protéines contribue à freiner l'appétit tout au long de la matinée. Et qu'il est essentiel pour maîtriser sa faim et son poids de réduire la répartition de la consommation des protéines aux différents repas. «Les Américains, comme les Français consomment moins de protéines, mais finalement trop peu au petit-déjeuner et beaucoup trop au dîner», expliquait Heather Leidy, professeur spécialiste dans la régulation de l'appétit.

Régimes hyperprotéinés : Ils augmentent le risque de calculs rénaux

Suivre un régime hyperprotéiné permet sans doute de perdre du poids rapidement. Mais à long terme, ce type de régime augmente le risque de maladie des reins.

Vous avez pris 3 ou 4 kilos pendant les fêtes de fin d'année et vous avez choisi de vous en débarrasser rapidement en suivant un régime riche en protéines ? Avant de vous lancer dans ce type de régime, sachez qu'une étude récente montre qu'il augmente le risque de maladie des reins, ainsi que le risque de calculs rénaux.

Selon les chercheurs de l'Université de Grenade, en Espagne, qui ont mené une étude sur les régimes hyperprotéinés, ces derniers augmentent le taux de calcium présents dans les urines et réduisent le taux de citrate de potassium (également présent dans les urines), qui empêche normalement la formation de calculs rénaux (de petits cailloux de taille variable qui se forment dans



les reins et qui peuvent provoquer des coliques néphrétiques).

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs espagnols ont

mis une dizaine de rats à la diète hyperprotéinée (leur alimentation contenait au moins 45% de protéines) pendant trois mois. Un

groupe de contrôle était composé de rats continuant à s'alimenter de façon normale. Au cours de l'expérience, les rats "au régime" ont perdu 10% de leur poids. Mais leur taux de citrate de potassium a baissé de 80% et le pH de leur urine était 15% plus acide que la normale, «ce qui augmente considérablement le risque de calculs rénaux» a expliqué le Dr Virginia Aparicio, qui a dirigé cette étude.

En conclusion, les chercheurs laissent entendre qu'aucun régime hyperprotéiné ne devrait être suivi sans surveillance médicale. Et ils estiment qu'ajouter des fruits et légumes à un régime riche en protéines serait une façon simple de rééquilibrer le pH des urines et de ne pas fatiguer les reins.

Quand l'émotion nous pousse à manger

On se console en mangeant, mais mal. Une récente étude révèle que les femmes présentant des symptômes dépressifs optent pour des aliments dits de «snacking», riches en calories, gras et sucrés.

C'est une loi de la nature (ou le plus) : quand on ne va pas bien, on mange. Mais le plus fâcheux dans cette histoire c'est qu'on mange tout et

n'importe quoi (enfin surtout n'importe quoi) et qu'on se tourne plus facilement vers la tablette de choco praliné que vers la jardinière de légumes...

La dernière étude, publiée dans le *Journal of Nutrition* et menée sur 30 140 adultes ayant répondu à au moins six enquêtes alimentaires, révèle que les femmes présentant des symptômes

dépressifs sont plus attirées par les aliments dits de «snacking», riches en calories, gras et sucrés. On ne vous fait pas de dessin : pâtisseries, chocolat, biscuits, gâteaux... Autant d'aliments qui ne se mangent pas forcément à table et mauvais pour notre ligne et notre santé.

Un résultat qui vaut pour les femmes mais pas pour les hommes...

Parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne, même face aux émotions la parité n'est pas respectée. Si ce symptôme d'émotionnalité alimentaire se retrouve chez 50% des participants présentant un trouble dépressif, ces résultats ne valent que pour les femmes.

Comme l'avait démontrée une précédente étude publiée dans

l'*American Journal of Clinical Nutrition*, cette suralimentation sous le coup de l'émotion conduit au surpoids et à l'obésité.

Alors pour digérer le choc émotionnel, on prêcherait une saine copine ou une bonne séance de sport pour évacuer notre colère par un effort sain plutôt que par une orgie de tartines au Nutella.

S'AMUSER EN FAISANT DU SPORT : La clef pour manger plus sain

Pratiquer un exercice physique mais en s'amusant évite la compensation alimentaire par la suite. C'est la conclusion d'une étude franco-américaine, basée sur trois tests, publiée début juin dans la revue *Marketing Letters*.

Faire du sport nous demande parfois une bonne dose de motivation. Avoir un(e) camarade qui nous oblige à aller à la salle de sport quand on est devant son écran d'ordi, écouter des chansons entraînantes ou encore courir dans un environnement qu'on aime par exemple. Mais selon une étude publiée dans la revue *Marketing Letters*, en plus de nous booster, le plaisir nous empêche-t-il d'être tentés par le grignotage et nous ferait manger plus sain par la suite.

Pour vérifier l'hypothèse qu'on

mange moins et mieux si on prend du plaisir en faisant du sport, des chercheurs ont réalisé 3 études. Dans la première, 56 femmes, séparées en deux groupes ont été testées. Le premier groupe devait marcher plus d'un kilomètre et l'activité devait être perçue comme une activité physique. Dans l'autre groupe, les femmes marchaient mais pour tester un nouveau lecteur MP3. Suite au déjeuner qui leur a été servi ensuite, les chercheurs ont constaté que les participantes qui s'étaient concentrées sur l'exercice physique s'étaient servies 42% de plus de crème que les autres.

Manger moins et mieux

La seconde étude s'est aussi basée sur deux groupes, avec

une minorité de personnes en surpoids. Le premier groupe a fait la même marche (plus d'un kilomètre), le deuxième aussi mais pour visiter le campus de l'Université Cornell (Etats-Unis). A la fin du parcours, les participants pouvaient manger autant de bonbons au chocolat qu'ils voulaient. Encore une fois, les participants mis dans des conditions d'exercice physique se sont servis deux fois plus que les autres.

Dans un troisième temps, 231 coureurs ont été interrogés à la fin d'un marathon. Les coureurs avaient parcouru entre 5 et 10 km. Les chercheurs leur ont demandé s'ils avaient pris du plaisir et leur ont proposé une barre de chocolat ou une bar de céréales. Les participants qui

avaient déclaré ne pas s'être amusés ont opté pour le chocolat.

Même si dans tous les cas, le sport fait souffrir, rien de mieux que d'y mêler du plaisir pour tenir le choc, et éviter les sucres sains que les autres". Et pour se distraire en faisant du sport, rien de plus simple : écouter de la musique pendant une marche rapide, regarder la télévision sur le tapis de course, lire un magazine sur le vélo elliptique ou courir et observer le paysage.

RD CONGO:

11 morts et 15 personnes enlevées après une attaque

Au moins onze personnes ont été tuées et quinze autres, dont dix enfants, enlevées dans la nuit de samedi à dimanche après une attaque des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées à Beni dans l'est de la République démocratique du Congo, selon des sources sécuritaires. «Nous venons de ramasser 11 corps de civils tués à Matete, au nord de Beni après l'attaque des rebelles, 15 personnes sont portées disparues parmi lesquelles 10 enfants dont l'âge varie entre cinq et dix ans», a déclaré Safari Kazingufu, chef de la police de la ville de Beni, cité par l'AFP.

«La population est en colère, nous sommes en train d'étouffer des éventuelles manifestations», a-t-il indiqué. Cette «attaque menée par des présumés ADF a visé la ville de Beni. Nous avons repoussé l'attaque mais malheureusement, il y a eu des morts parmi des civils et militaires», a déclaré de son côté le porte-parole de l'armée dans la région, le capitaine Mak Hazukay. Le capitaine Hazukay n'a cependant pas précisé le nombre de victimes militaires.

Rebelles ougandais, les ADF sont accusés d'être auteurs d'une série de massacres qui a fait des centaines de morts parmi les civils depuis octobre 2014.

RD Congo: Echange des tirs entre Casques bleus et présumés rebelles à Beni

Les Casques bleus de la Mission des Nations unies au Congo ont échangé des tirs dans la nuit de samedi à dimanche avec des présumés rebelles à Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, selon la Mission onusienne. «Des tirs ont été entendus cette nuit à Mayangose, à 9 km au nord-est de Beni», dans la province du Nord-Kivu, a déclaré Florence Marchal, porte-parole de la Monusco, citée par l'AFP. «La Monusco a immédiatement déployé une équipe de réaction rapide sur place. Des Casques bleus ont alors échangé des tirs avec des présumés membres du groupe armé», a-t-elle précisé. Interrogée sur le bilan humain, Mme Marchal a déclaré: «Il n'y a pas eu de perte de notre côté, ni de blessés».

«Le calme est ensuite revenu», après cette opération qui s'est déroulée de 19h00 à 22h35 (17 h00 à 20h35 GMT), a-t-elle indiqué.

Depuis octobre 2014, la ville et le territoire de Beni sont la cible d'une série d'attaques attribuées aux rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF). Des centaines de civils ont ainsi été tués depuis.

TUNISIE :

Un terroriste abattu à Kasserine

Un terroriste a été abattu à Sebiba, dans la province de Kasserine, dans l'ouest de la Tunisie, a annoncé hier le porte-parole de la Garde nationale, Houssein Jbabli. «L'élément terroriste a été encerclé au sein d'un lotissement résidentiel alors qu'il portait une ceinture explosive. Il est impliqué dans la mort d'un agent sécuritaire et d'un soldat de l'armée», a indiqué M. Jbabli dans une intervention télévisée sur une chaîne tunisienne privée. «Les agents de l'unité spéciale anti-terroriste ont réussi à le neutraliser avant qu'il ne déclenche sa ceinture», a-t-il ajouté. «Il s'agit d'une opération préventive déclenchée depuis environ une semaine pour la traque d'un groupe terroriste suite à des renseignements quant à des mouvements suspects», a-t-il précisé. Ladite opération, a ajouté la même source, «a ciblé précisément l'individu abattu, qui quittait son abri dans les hauteurs de Kasserine pour s'approvisionner en denrées alimentaires». «Une large opération de ratissage est en cours pour la traque d'un second individu extrémiste soupçonné de complicité avec le terroriste abattu», selon la même source.

LIBYE:

De grands efforts politiques et sécuritaires pour sortir de la crise

Les efforts libyens se poursuivent parallèlement à ceux déployés par les Nations-Unies dans le but de préparer un climat propice aux élections auxquelles aspirent les Libyens et la communauté internationale, même si certaines parties qualifient d'«impertinente» la décision d'organiser ces élections en cette conjoncture, en raison de l'absence des conditions politiques et sécuritaires requises.

Dans ce sens, l'émissaire onusien en Libye, Ghassan Salamé poursuit ses concertations avec les différentes parties concernées par la crise, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Libye, en vue de mettre fin au blocage politique et ses démarches en vue d'instaurer la paix en tant que condition sine qua non pour le parachèvement du processus politique dans ce pays.

A cet effet, le Gouvernement libyen a salué les efforts de M. Salamé, tout en mettant l'accent sur ses démarches intenses visant à aplanir toutes les difficultés entravant une solution politique à la crise, en dépit de la situation sécuritaire fragile prévalant à Tripoli, mais aussi des tensions marquant les régions du sud libyen.

Selon des observateurs de la question libyenne, la situation se dirige vers un éventuel report du referendum constitutionnel et des élections à une date inconnue, en raison de l'incapacité de l'émissaire onusien de régler la situation et des conflits d'intérêts opposant les différentes parties politiques dans ce pays.

«L'organisation des élections en Libye dans de telles conditions reste semée de risques», a déclaré, dans ce sens, la Russie, ajoutant qu'«il faut d'abord parvenir à un consensus entre toutes les parties politiques dans ce pays».

De son côté, M. Ghassan Salamé a mis en avant l'impossibilité d'organiser des élections en Libye dans cette conjoncture sécuritaire, en allusion aux combats qui ont eu lieu à Tripoli entre les forces du Gouvernement d'Union nationale et des groupes armés (7e brigade), outre le fait que le conflit entre les belligérants libyens pourrait compromettre la validation des résultats de ces élections.

Des efforts pour asseoir la sécurité à Tripoli et au Sud libyen

Pour sa part, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, Fayez el-Sarraj essaye de lever certains obstacles, à travers l'examen des dispositifs sécuritaires pour sécuriser la capitale Tripoli et les missions des zones militaires, en prévision de



leur application, face aux développements de la situation au sud libyen.

D'autre part, M. el Sarraj aspire à l'unification de l'institution militaire, conformément à l'accord politique y afférent et aux principes fondateurs de l'Etat civil démocratique.

A cet effet, le gouvernement d'union nationale a démenti les informations relayées au sujet de «la conclusion d'un accord politique pour unifier l'institution militaire dans le pays» lors de négociations engagées depuis plus d'une année au Caire.

Il a, néanmoins, affirmé que l'institution militaire relevant du gouvernement d'union nationale «soutient ce processus, vu son importance dans l'arrêt de la scission actuelle».

Le Conseil présidentiel libyen a réaffirmé l'importance de tenir compte dans un quelconque accord à ce sujet «des constantes précitées dans l'accord politique, en premier lieu le principe de séparation des pouvoirs et la constitution d'une armée libyenne régulière sous l'autorité du pouvoir civil».

Le Caire abrite depuis plus d'une année des réunions élargies aux militaires libyens, en vue d'unifier l'institution militaire libyenne.

Haftar et Fayez el Sarraj avaient convenu lors de deux réunions tenues en mai 2017 et 2018, respectivement à Abu Dhabi et Paris de «mettre en place une stratégie de constitution d'une armée libyenne régulière sous l'autorité d'un pouvoir civil». Suite à la dété-

rioration récente de la situation sécuritaire à Tripoli puis au sud libyen, la MANUL a appelé le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale, à l'approbation et à la mise en œuvre du dispositif sécuritaire dans la capitale Tripoli, saluant les consultations initiées par la commission chargée des questions sécuritaires avec les groupes armés à Tripoli et ses environs en vue de «réaliser l'entente et garantir l'application immédiate du plan de sécurisation de la capitale».

Par ailleurs, la MANUL a condamné la détérioration de la situation sécuritaire dans le sud libyen et a appelé les autorités libyennes à «prendre des mesures dans les plus brefs délais pour juguler le phénomène d'insécurité dans la région».

L'ONU a exprimé «sa préoccupation vis à vis de la recrudescence de la criminalité, notamment des enlèvements et des actes de vandalisme ayant ciblé l'infrastructure de la grande rivière artificielle».

Les régions du sud libyen connaissent une situation instable en parallèle aux affrontements armés près de la région d'Oum Al Aranib, Katroun et Tajarhi entre les habitants de la région et des groupes tchadiens armés.

Par ailleurs, une conférence est en cours de préparation sur la crise libyenne, prévue les 12 et 13 novembre prochain à Palerme (Italie), ayant pour objectif de parvenir à une solution politique à la crise.

NIGERIA:

2 morts dans des attaques de villages dans le nord-est

Deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées lors d'attaques de villages dans le nord-est du Nigeria par le groupe terroriste «Boko Haram», ont affirmé hier des miliciens et des habitants.

Les hommes armés arrivés à bord de camions, qui cherchaient des vivres, ont attaqué samedi soir Dala-Melari, Fuguri et Femari, trois villages voisins à six km de la capitale de l'Etat du Borno, Maiduguri. «Les terroristes tiraient sans distinction, obligeant les habitants à fuir», a déclaré Ibrahim Liman, un responsable de la milice engagée aux côtés de l'armée contre Boko



Haram. «Deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées», a-t-il ajouté, précisant que les assaillants avaient «complètement brûlé les villages après avoir

pillé les réserves de nourriture».

Un habitant, Modu Malari, a raconté que les villages avaient été attaqués vers 22H00 (21H00 GMT) et

n'avaient «rien épargné». «Ils ont volé toute notre nourriture et brûlé toutes nos maisons. Ils ont tué deux de nos hommes», a-t-il dit.

Ces attaques sont intervenues quelques heures après que des insurgés eurent envahi le village de Kalle, à cinq km de là, où ils ont tué avec des machettes 12 agriculteurs travaillant dans leurs champs. Kalle est situé en périphérie de la forêt de Sambisa, un bastion du groupe terroriste qui y avait établi des camps d'entraînement et d'où ont été lancées les attaques du week-end, selon le milicien Ibrahim Liman.

ARABIE SAOUDITE

La Turquie ne «permettra jamais de camoufler» la mort de Jamal Khashoggi

La Turquie ne «permettra jamais de camoufler» la mort à Istanbul du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, a assuré samedi Numan Kurtulmus, chef adjoint du Parti de la justice et du développement (AKP, au pouvoir).

Elle révélera au monde entier tous les éléments dont elle dispose et «les résultats probants de l'enquête sont proches» d'être dévoilés, a-t-il dit, cité par le quotidien Sabah.

Alors que les autorités saoudiennes ont affirmé tôt samedi que M. Khashoggi était mort à la suite d'une «bagarre» dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul, M. Kurtulmus a estimé que Riyad «ne pourra pas échapper à ce crime s'il venait à être confirmé».

«Que personne n'en doute : la Turquie révélera ce qui s'est passé», a renchéri Celik, un porte-parole de l'AKP.

Il a déclaré à la presse que son pays n'accusera personne avant la fin de l'enquête, mais que «rien ne sera dissimulé».

M. Khashoggi, éditorialiste du Washington Post qui vivait aux Etats-Unis, a disparu le 2 octobre



après s'être rendu au consulat pour des formalités administratives lui permettant de se remarier.

Le royaume wahhabite a indiqué samedi que M. Khashoggi était mort à l'issue d'une bagarre au consulat,

sans donner plus de précisions. Dix-huit personnes ont été interpellées dans ce cadre en Arabie saoudite et des responsables du Service général de renseignement (GIP) ont été limogés.

PALESTINE:

Le sit-in contre la démolition d'un village bédouin se poursuivra

Le directeur chargé de la Résistance contre la colonisation et les colonies de peuplement de l'Autorité palestinienne, Walid Assaf, a déclaré qu'il ne croyait pas une récente information publiée par Israël selon laquelle la démolition du village bédouin d'Al-Khan Al-Ahmar aurait été reportée, et a annoncé que le sit-in en cours contre ce projet se poursuivrait.

M. Assaf a fait savoir dimanche que les préparations pour les tentes d'hiver en solidarité pour cette manifestation commenceraient le matin même, ajoutant que «les agressions contre les Palestiniens et leurs activistes s'aggravent de jour en jour».

Il a indiqué que «la campagne de solidarité avec la communauté Al-Khan Al-Ahmar continuerait et serait étendue à d'autres endroits».

Samedi soir, le quotidien israélien Haaretz a rapporté que le bureau du Premier ministre israélien avait décidé de reporter l'évacuation du village.

La communauté bédouine Al-Khan Al-Ahmar se trouve à l'est de Jérusalem et abrite quelque 200 Bédouins palestiniens, dont 95% sont des réfugiés enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

IRAK - KURDES

Le parti de Massoud Barzani remporte les législatives au Kurdistan

Le parti de l'ancien président kurde Massoud Barzani a remporté les législatives au Kurdistan irakien, raflant 45 des 111 sièges, a annoncé hier la commission électorale de la région autonome.

Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) a obtenu 686.070 voix, soient 45 sièges, tandis que son grand rival historique, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), a remporté 21 sièges avec 319.912 voix, selon les résultats

définitifs, rendus publics trois semaines après le scrutin du 30 septembre.

Les deux poids lourds de la politique kurde s'étaient récemment lancés dans une bataille inédite à Baghdad, pour le poste de président de l'Irak, purement honorifique.

C'est finalement Barham Saleh, le candidat de l'UPK qui l'a remporté, maintenant le statu quo qui depuis des années réserve ce poste à son parti, tandis que le PDK a la présidence

du Kurdistan.

Le parti Goran (changement en kurde), jusqu'alors grande force d'opposition aux deux partis historiques de la région autonome, a perdu la moitié de ses sièges avec 12 députés élus cette fois-ci.

L'outsider qui réalise une percée, après avoir remporté quatre sièges aux législatives fédérales de mai, est «Nouvelle génération», qui s'assure huit sièges avec 127.115 voix. Onze sièges sont réservés

aux minorités ethniques et religieuses des trois provinces du Kurdistan, autonome depuis 1991 --cinq pour les turkmènes, cinq pour les chrétiens et un pour les Arméniens.

Théoriquement, le PDK peut donc obtenir la majorité au Parlement sans avoir besoin de s'associer avec aucun de ses rivaux politiques et uniquement en rassemblant les députés des minorités, selon les experts.

MALDIVES

La Cour suprême des Maldives confirme la défaite électorale du président Yameen

La Cour suprême des Maldives a rejeté hier un recours en annulation formé par le président sortant, Abdulla Yameen, confirmant sa défaite à la présidentielle de septembre, ont rapporté hier des médias.

Les cinq juges ont estimé à l'unanimité que le président sortant n'avait pas prouvé que le scrutin remporté par l'opposant Ibrahim Mohamed Solih avec 58,4% des voix avait été truqué. M. Yameen, 59 ans, avait mercredi clairement reconnu sa défaite dans un discours télévisé alors même qu'il avait saisi la plus haute instance

judiciaire du pays début octobre, expliquant avoir reçu des témoignages faisant état de fraude. Il avait notamment fait état d'une «encre qui disparaît» sur les bulletins en sa faveur. Cette manœuvre du président sortant, proche de Pékin et connu pour réprimer toute dissidence, avait suscité l'inquiétude de la communauté internationale, en particulier les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Inde voisine. Les Etats-Unis avaient menacé de sanctions M. Yameen s'il remettait en cause le résultat des urnes. En cinq années passées à la

tête de cette micro-nation de l'océan Indien réputée pour ses plages de sable blanc et ses hôtels de luxe, il a mené une politique de répression féroce en incarcérant ou forçant à l'exil ses opposants, muselant société civile et médias. Il était arrivé au pouvoir en 2013 en battant Mohamed Nasheed - premier président démocratiquement élu de l'histoire du pays - dans des circonstances controversées. Abdulla Yameen doit officiellement céder le pouvoir au président-élu le 17 novembre prochain.

RUSSIE - ETATSUNIS

Le retrait américain du traité nucléaire avec la Russie est un «pas dangereux»

Le retrait américain, annoncé par le président Donald Trump, d'un traité nucléaire signé avec la Russie pendant la guerre froide est un «pas dangereux», a déclaré hier le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov. «Cela serait un pas très dangereux qui, j'en suis sûr, ne sera pas compris par la communauté internationale et va même s'attirer de sérieuses condamnations», a estimé M. Riabkov à l'agence d'Etat russe TASS.

Donald Trump a confirmé samedi que les Etats-Unis allaient se retirer d'un traité sur les armes nucléaires conclu avec la Russie pendant la Guerre froide, accusant

Moscou de le violer «depuis de nombreuses années». Donald Trump a fait cette annonce alors que son conseiller à la Sécurité nationale, John Bolton, était à Moscou samedi pour «poursuivre» le dialogue controversé entamé en juillet entre le président des Etats-Unis et son homologue russe Vladimir Poutine.

Il devait notamment rencontrer le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et le secrétaire du Conseil de sécurité, Nikolaï Patrouchev. Les relations sont tendues entre Washington et Moscou, sur fond d'accusations d'ingérence russe dans les élections américaines.

INDE

4 morts dans une fusillade au Cachemire indien

Trois hommes armés et un civil ont trouvé la mort hier au cours d'une fusillade et d'une explosion dans un village du Cachemire indien, a déclaré la police.

La fusillade s'est déroulée au village de Laroo du district de Kulgam, à 78 km au sud de la ville de Srinagar, capitale d'été de la région.

«Au cours d'une fusillade survenue ici aujourd'hui à Laroo, trois combattants ont été tués», a annoncé un responsable de police à Kulgam. «Deux soldats ont également été blessés lors de l'affrontement avec ces combattants».

La police a déclaré que le village avait été bouclé dimanche matin après que des informations spécifiques des services de renseignements avaient suggéré la présence de combattants.

Le bâtiment depuis lequel les hommes armés ont tiré contre des positions de la police et de l'armée a été complètement détruit, selon des témoins.

Un civil a été tué et plusieurs autres ont été blessés lors des combats, ont indiqué des locaux.

D'après un porte-parole de la police, le civil a trouvé la mort après l'explosion d'une bombe.

ÉTATS-UNIS:

La marine baptise deux sous-marins

La marine américaine a baptisé deux sous-marins lors de cérémonies distinctes tenues en Virginie (est) et dans le Connecticut (nord-est), ont rapporté hier des médias.

Il s'agit du USS Delaware et du USS Vermont, respectivement les 18e et 19e de la flotte de sous-marins d'attaque de classe Virginie.

Ce modèle est le sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire le plus moderne de la marine américaine. Mesurant quelque 115 mètres de long, l'USS Delaware pèse 7800 tonnes et aura un équipage de 135 marins. L'USS Vermont présente des dimensions semblables. Ces deux sous-marins, dont la construction a débuté respectivement en 2013 et en 2014, seront remis à la marine en 2019. La marine américaine a prévu de se doter de 66 sous-marins de classe Virginie pour remplacer sa flotte vieillissante de classe Los Angeles.

Jusqu'ici, 16 sous-marins de classe Virginie sont déjà en service.

MAWLID ENNABAOUI : Lancement de la première édition du concours «jeune mouchid» à Oran

La direction de la culture d'Oran a annoncé le lancement de la première édition du concours «jeune mouchid», organisé dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris samedi auprès de cette structure.



Ce concours, dont les inscriptions ont commencé depuis deux semaines, est réservé aux enfants âgés entre 8 et 16 ans (garçons et filles), a indiqué Mohamed Djellata, chef du service arts et lettres à la direction de la culture, initiatrice de l'événement. La sélection est programmée les 12 et 13 novembre prochain pour choisir les meilleurs mouchidines devant prendre part au concours qui vise à encourager les enfants à ce genre de chant, a ajouté

M. Djellata. Les cinq lauréats seront annoncés lors d'une soirée prévue les 19 et 20 novembre prochain au théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui qui prévoit aussi d'autres activités culturelles. La soirée sera animée par des troupes d'Inchadont «El Mawada wa Rihab», «El Ourwa El Woutka» et «Rawabi», ainsi que le mouchid Abdelhamid Bennaissa de Tlemcen.

SPECTACLE DE MARIONNETTE «PINOCCHIO» : Un conte universel à la sauce algérienne

Le spectacle pour enfants «Pinocchio» du marionnettiste Kada Benchemissa a été présenté en première samedi au Théâtre régional d'Oran devant une salle comble au grand bonheur des bambins.

Ecrit et mis en scène par le marionnettiste Kada Benchemissa, cette nouvelle production du TRO d'une heure reproduit le conte universel du petit garçon en bois dans une version 100% algérienne.

Le texte de la pièce est une adaptation libre du roman pour enfants «Pinocchio» de l'écrivain italien Carlo Collodi, est un mix entre le théâtre commun avec des personnages joués par des comédiens et le spectacle de marionnettes.

Kada Benchemissa, en outre conteur professionnel, a usé de ses talents de diction pour composer un texte riche en rimes et poésie inspirée du patrimoine algérien, notamment du Melhoun. Tout est algérien dans cette pièce qui a pourtant gardé toute son âme universelle. «Une façon de faire complètement voulue», a souligné le metteur en scène en marge la première, ajoutant qu'en tant qu'artiste il est comme l'arbre, profondément enraciné dans sa culture natale, avec des branches qui tendent vers le ciel.

«Il faut savoir mettre en valeur sa culture originelle, tout en restant ouvert au reste du monde», a-t-il ajouté. Le marionnettiste, qui dispose d'un musée de marionnettes à Sidi Bel-Abbes, s'est également inspiré de la culture locale dans la conception de ses marionnettes. En plus des marionnettes communes : à fils, à tringle, à gaine, à contrôle, Kada Benchemissa a introduit «El Ghendjat», des marionnettes confectionnées à partir de balais traditionnels de paille.



«Ghendja» est une marionnette présente dans différentes régions du pays et même dans d'autres pays maghrébins, que les enfants confectionnent en habitant un balai de pailles avec des foulards des sept couleurs de l'arc-en-ciel et qu'on sort dans les rues dans une sorte de carnaval, «pour implorer le ciel à irriguer la terre en temps de sécheresse».

Les trois Ghendjat du spectacle jouent le rôle du conteur, qui raconte l'histoire de Pinocchio, le petit enfant en bois, gâté et arrogant, qui apprend à mieux apprécier ce que la vie lui offre: un toit et un père aimant.

Le spectacle est accompagné de chansons avec des mélodies algériennes au rythme tantôt de alaoui, tantôt kabyle ou encore bedoui. **APS**

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



WILAYA D'ANNABA
DAIRA D'EL-BOUNI
COMMUNE D'EL-BOUNI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales (01)
ADRESSE : Placette Premier Novembre - Centre d'EL BOUNI
NIF : 098423055167518
TEL : 038 52 25 82

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El Bouni informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales (01) relatif à l'opérations du :

-Réalisation d'aménagement des entrées de la ville d'El-Bouni

paru dans les journaux quotidiens «DK NEWS» et «EDOUGH NEWS» Du 11/08/2018 qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les résultats sont les suivants :

N°	INTITULE DU PROJET	NOM DE L'ENTREPRISE	NOTE TECH + FIN	DELAIS D'EXECUTION	MONTANT DE L'OFFRE EN D.A.T.T.C	OBS
01	-Réalisation d'aménagement des entrées de la ville d'El-Bouni	SNC GHIMOUZ ET Cie NIE : 099823036216499	73,33	180 jours	56.395.682,70 D.A	L'offre économiquement la plus avantageuse mieux disant

Les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à ce rapproché au service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour délai publications du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomp Aussi chaque soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
REF 5240 /D.E.E/2018

MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC
DES EUCALYPTUS

A

L'ENTREPRISE / ABDELLAOUI ALI-ETBPH/TCE

CITE 30 LOGTS BT N12 SI EL HAOUAS

AIN TAYA-ALGER -

OBJET : MISE EN DEMEURE N°0 2

L'ENTREPRISE ABDELLAOUI ALI-ETBPH/TCE DONT LE SIEGE : CITE 30 LOGTS
BTN12 SI EL HAOUAS AIN TAYA-ALGER - TITULAIRE DUMARCHE:09/2017 RELATIVE AUX :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT COUR EXTERIEUR ET CONSTRUCTION MUR
DE CLOTURE CENTRE CULTUREL DALIA

EST MISE EN DEMEURE POUR LA DEUXIEME FOIS DE REPRENDRE ET D'ACTIVER LA
CADENCE DES TRAVAUX DANS LES PLUS BREF DELAIS .

FAUTE SATISFAIRE A CETTE MISE EN DEMEURE DANS (08 JOURS) APRES RECEPTION DE
CETTE MISE EN DEMEURE., LE MAITRE DE L'OUVRAGE CE RETROUVERA DANS L'OBLIGATION
D'APPLIQUER LES MESURES CORRECTIVES PREVU A CET EFFET PAR LA REGLEMENTATION EN
VIGUEUR.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI : «Toutes les initiatives visant la préservation du patrimoine culturel national seront soutenues»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a assuré samedi à Sétif que son département était «disposé à soutenir toutes les initiatives visant la préservation du patrimoine culturel national».

Lors de son allocution d'ouverture lors du 1er colloque arabe du conte populaire «Djazia», à la maison de la culture Houari Boumediene, le ministre a invité chercheurs, institutions et société civile à œuvrer ensemble à la préservation de la mémoire populaire nationale, faisant état du soutien de son département à toutes les initiatives dans ce domaine. La tenue de ce colloque premier du genre est un signe important de l'intérêt dû au patrimoine matériel et immatériel, a considéré le ministre, affirmant la responsabilité de l'Etat dans la protection, l'archivage et la préservation de la mémoire populaire constituée au travers de l'histoire et l'imaginaire populaire, et matérialisée dans le conte populaire à travers le pays. M. Mihoubi a indiqué à ce propos que son département a adopté un grand projet national de collecte des contes et mythes populaires étroitement liés



à l'identité culturelle algérienne et que, «l'on est tenu de classer patrimoine national et, éventuellement, à l'UNESCO», a-t-il dit. Ceci, a ajouté le ministre, représente «un immense travail qui exige

coordination entre diverses parties». Il a également déclaré que le ministre de la Culture travaille avec la radio nationale et ses stations locales pour archiver ce patrimoine culturel pour le transcrire en vue de l'intégrer éventuellement

au contenu scolaire, estimant que la question du patrimoine culturel est vitale et sa préservation relève de la responsabilité de tous.

M. Mihoubi a salué, en outre, l'initiative de l'association culturelle «Enebras» à l'origine de l'organisation du colloque qui vise à développer des approches académiques du conte populaire et d'en étendre la sphère à d'autres pays arabes.

Par ailleurs, le ministre a inauguré, à l'occasion,

l'école régionale des beaux-arts de Sétif réalisée pour un investissement de 400 millions DA, soulignant l'importance de la formation artistique et l'ouverture de cette institution pour accueillir notamment les écoliers, les talents et les artisans de différentes régions du pays.

Il a aussi fait savoir que son département assistera cet établissement dans la diversification de son offre de formation dans les diverses spécialités, dont la décoration d'intérieur, le génie de l'environnement et la miniature saluant les œuvres exposées par les étudiants de l'établissement ayant atteint, a-t-il estimé, «le professionnalisme voulu».

Le ministre a également insisté sur la nécessité de former «des étudiants ayant un bon niveau et des compétences artistiques» de sorte à rentabiliser les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine.

CONSTANTINE: Lynda Chouiten toute première invitée du «Café littéraire et culturel Média-Plus»

Le Café littéraire et culturel Média-Plus a invité samedi pour sa séance inaugurale la romancière et universitaire Lynda Chouiten, venue présenter son premier ouvrage, «le Roman des Pôv' cheveux», édité en 2018 aux éditions El Kalima.

Né de la collaboration entre les éditions Médias-plus et l'Institut français (IF) de Constantine le «Café littéraire et culturel Média-plus» a été éterné par la finaliste du prix Mohamed Dib 2018, Lynda Chouiten venue débattre de son premier ouvrage, le très drôle et non moins fascinant «le Roman des Pôv' cheveux» et répondre aux questions des amoureux de littérature et de ses lecteurs.

Touchant, drôle, satirique ou encore allégorique, les qualificatifs ne manquent pas en effet pour décrire ce roman qui est raconté par les cheveux des personnages principaux.

Pour Lynda Chouiten, la trame de son œuvre commence lorsque «Pôv'cheveux» tombe dans la soupe d'une élégante dame. Il est chassé comme un moins que rien du restaurant chic où travaille son propriétaire. Débute alors pour lui un long chemin de croix dans la capitale française où il y fait la connaissance d'autres Cheveux déçus. Le livre compte plusieurs personnages, en l'occurrence Outoudert, un jeune homme misérable obligé de faire les poubelles pour manger, Taous, la jeune femme timide qu'on force à se marier et à se voiler, Fouzia, la mal-née qui triomphe de sa condition sociale et Louisa qui, malgré un rare courage, renonce à venger son ami, mort d'avoir voulu dénoncer les intrigues d'un maire impliqué dans un trafic de perrigues.

Ainsi à travers les récits de tous ces «personnages capillaires», le livre est une invitation à la réflexion sur des problématiques contemporaines telles que l'ascension sociale, le déracinement, le racisme et la condition féminine, a expliqué son auteure.

APS

ALGÉRIE-CHINE Concert à Alger pour les 60 ans d'amitié sino-algérienne

Le 60e anniversaire de l'amitié sino-algérienne et le deuxième depuis l'inauguration officielle de l'Opéra d'Alger, ont été célébrés samedi soir à Alger, par un concert inédit, animé par une fusion prolifique entre les orchestres symphoniques, de l'Opéra d'Alger et le Philharmonique du grand Théâtre de Shenzhen (Chine), devant un public nombreux.

La scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, accueillant, 60 musiciens algériens et autant d'instrumentistes chinois, a pris des allures solennelles, avec un grand orchestre de 120 musiciens, dirigé, 70 mn durant, par le maestro Amine kouider, dans des atmosphères de grands soirs. La cérémonie a commencé dans la solennité, avec l'interprétation des Hymnes nationaux, chinois et algérien, retentissant devant un public debout, avant de présenter un florilège d'une dizaine de musiques, entre populaire des deux terroirs et symphonique de célèbres compositeurs de la musique classique universelle. «Danse of yao People», une musique populaire chinoise aux gammes pentatonales et à la beauté mélodique empreinte de douceur et de finesse, a été rendue,

d'abord, dans sa partition originale, avant d'être réinterprétée dans un nouvel habillage, signé Hacène Belkacem Benalioua et Ryad Boudjemaa, deux étudiants de l'Institut national supérieur de musique (Insm).

Les deux étudiants, au qanun et au luth, respectivement, soutenus par deux percussionnistes issus du même institut, ont donné plusieurs colorations à la mélodie chinoise, l'interprétant dans plusieurs cadences du terroir algérien, dont le 6/8 (berrouali), le tergui et le tindi.

«Zheng Qiufeng» (I Love you China), interprétée par la soprane chinoise, Lilin Liu avec une voix cristalline et puissante, jouissant d'une tessiture large, que le public a long-temps applaudi. La célèbre pièce, «O sole Mio» d'Eduardo di Capua, a été rendue par le ténor chinois, également époustouflant, de maîtrise et de technique, Teng Ma, qui a ensuite interprété en duo avec sa compatriote Lilin Liu, «Traviata Brendisi» de Giuseppe Verdi.

Le grand orchestre a ensuite exécuté les pièces, «Le barbier de Séville» (Ouverture) de Gioachino Rossini, «Leichte Kavalerie» de Franz Von Suppé, «Pas de deux» et «Slave March» de Piotr Ilitch Tchaïkovski,

«Danses Polovtsiennes» (Prince Igor) d'Alexandre Borodine et «Afak», une suite de musiques algériennes dans différents genres, arrangée par Hocine Bouifrou.

Le public, prenant part à ce voyage aux diverses escales, a long-temps applaudi les artistes, savourant chaque instant du spectacle dans la délectation. Auparavant, en début de cérémonie, les ministres algériens de la Culture, et des Affaires Etrangères, ainsi que l'ambassadeur de la République Populaire de Chine en Algérie, sont intervenus pour évoquer les relations amicales «fortes et de longue date», entre l'Algérie et la Chine, «Premier pays non-arabe, a-t-on déclaré, à avoir reconnu le Gouvernement provisoire de la révolution algérienne» (GPRA) en 1958. Les intervenants ont également rappelé, en présence de plusieurs autres membres du gouvernement, que l'Opéra d'Alger, «était un des «symboles» de cette amitié entre les deux pays.

Le concert célébrant le 60e anniversaire de l'amitié sino-algérienne, et la deuxième année d'ouverture de l'Opéra d'Alger, a été organisé sous l'égide des ministères, de la Culture et des affaires étrangères.

CÉRAMIQUE Le 2^e Salon de l'art de la céramique ouvre ses portes à Alger

Le deuxième salon de l'art de la céramique a ouvert ses portes, samedi au Musée national public des beaux arts à Alger, rassemblant 29 céramistes venus de différentes régions du pays. Placé sous le thème «Les mains d'Algérie», le salon verra l'exposition de 300 pièces artistiques inspirées de la céramique islamique et notamment ottomane avec «une touche artistique spéciale à chaque artisan», indiquent les organisateurs de cette édition. Carreaux, tableaux, récipients, fontaines, pots et plusieurs produits en céramique aux couleurs splendides et aux formes diverses destinés à la décoration seront exposés lors de ce rendez-vous visant à «valoriser» ce type d'artisanat et à «échanger les expériences et les expertises», permettant ainsi aux intéressés et au grand public de découvrir

les talents et le savoir-faire que recèlent ces artistes. Les artistes participants à cette manifestation sont membres de «l'Association nationale des céramistes et potiers (Ayadi El Djazair), fondée en 2013 rassemblant des céramistes de 15 wilayas», a indiqué le président de cette association, Samir Brahimi. Plusieurs artisans se sont accordés sur la bonne et haute qualité des produits algériens inspirés des traditions. Ayant un parcours de trente ans dans l'artisanat, M. Haddaoui a appelé les responsables concernés à assurer «des espaces communs» regroupant des artistes «professionnels», comme c'est le cas dans plusieurs pays connus pour l'art de la céramique, à l'image de la Turquie et de l'Espagne. Cette seconde édition se poursuivra jusqu'au 19 novembre prochain.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE MILA
RUE DE L'ALN MILA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ NIF: 09343010150830

REF:...../SDG/DMO/SM/ML/2018

Conformément aux dispositions des Articles 52 et 65 du décret Présidentiel N°15-247 du 02 Dhou El Hijja 1436 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'OPGI de Mila informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert relatif à la réalisation VRO de: 150/250 Logements Publics Locatifs à ROUACHED programme Q/2010-2014/2ème Tranche 2011

parue le: 31/03/2018 et le 01/04/2018 au quotidien DK NEWS et EL AHRAR et au BOMCP

la procédure de la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres séance du

:16/05/2018 conformément aux critères prévus dans le cahier des charges propose l'attribution provisoire de marché suivant :

SITE	NBRE LOGTS	ENTREPRISE RETENU	MONTANT CORRISE EN TTC	DELAJ (mois)	NOTE OFFRE TECHNIQUE SUR100	Numero d'identification Fiscale (NIF)	Critère de choix
ROUACHED	150	HIOUR AHMED	41 629 746,32	12	51,67	194 643 010 019 149	MOINS DISANT
	150						

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de L'OPGI/MILA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis et cela conformément à l'article N°82 du décret présidentiel N°15-247 du 02 Dhou El Hijja 1436 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les autres soumissionnaires sont invités dans un délai de trois (03) jours max à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès du service Marchés/OPGI de Mila conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 02 Dhou El Hijja 1436 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

JOJ-2018/BOXE: «C'est une consécration historique et logique»

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane a qualifié hier à Alger "d'historique" et de «logique» les deux médailles d'argent obtenues par les boxeurs algériens Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg) lors des 3es Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), disputés à Buenos Aires (6-18 octobre).

"Tout d'abord, je dois féliciter nos boxeurs pour les résultats obtenus car c'est une consécration historique. C'est un résultat plus que positif pour la boxe algérienne. C'était logique car nos jeunes sont des champions sur la scène continentale et arabe", a déclaré le DTN à l'APS au niveau du salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger, lors de l'accueil des athlètes algériens ayant pris part aux JOJ où l'Algérie a obtenu cinq médailles d'argent.

Quatre boxeurs algériens dont une fille ont pris part aux Jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires. Il s'agit d'Hichem Maouche (49 kg), Farid Douibi (75 kg), Mohamed-Amine Hacid (91 kg) et Chaïb Ichrak (75 kg). Outre les deux médailles, Maouche a pris la 5e place tandis que Chaïb a terminé au pied du podium (4e).

"Notre objectif était de réaliser un bon classement même si les deux médailles obtenues n'étaient pas une surprise car nos boxeurs ont du potentiel. Je pense que ces résultats sont plus que satisfaisants et je dirai même plus qu'on aurait pu obtenir la médaille d'or", a ajouté la même source.

Pour rappel, l'Algérie a remporté cinq médailles d'argent aux JOJ-2018, oeuvres du lutteur Fateh Benferdjallah (80 kg), des athlètes Mohamed Ali Gouaned (800m) et Loubna Benhadja (400m/haies) ainsi que des boxeurs Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg). La délégation algérienne pour les JOJ-2018 de Buenos Aires était composée de 30 athlètes (18 garçons, 12 filles) engagés dans 11 disciplines (athlétisme, judo, boxe, voile, escrime, badminton, aviron, natation, gymnastique, lutte et haltérophilie).

HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (GR. B - 2E J) : Victoire du Zamalek devant le Raja (31-23)

Le club de handball égyptien du Zamalek d'Egypte s'est imposé devant son homologue marocain du Raja Agadir sur le score de 31 à 23, en match comptant pour la 2e journée du groupe B du Championnat d'Afrique des clubs champions, disputé samedi à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Lors de la 1re journée disputée vendredi, les Algériens du GS Pétroliers avaient battu la JS Kinshasa de RD Congo (21-18). Les Pétroliers enchaîneront lundi en affrontant les Egyptiens du Zamalek (tenants) dans un duel au sommet (1900 algériennes), avant de boucler le premier tour mercredi face aux Marocains du Raja Agadir (1700 algériennes).

Rappelons que le club congolais de Petrosport, versé dans le même groupe que le GSP, a déclaré forfait. A l'issue de la phase de poules, les quatre premiers de chaque groupe se qualifieront aux quarts de finale, prévus le 25 octobre. Les demi-finales et la finale sont prévues, respectivement, les 26 et 28 octobre.

APS

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UA : Début des travaux de la 3^e session à Alger

La 3e session du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (UA) sur la jeunesse, la culture et le sport, a débuté ses travaux hier au Palais des nations (Alger), en présence des experts des ministères de la Jeunesse, des Sports et de la Culture des Etats membres de l'UA, entre autres.

Placée sous la thématique : «Le rôle de la jeunesse africaine dans la consolidation d'une culture forte en vue de la lutte contre la corruption», la rencontre, prévue du 21 au 25 octobre, devrait permettre aux participants et experts africains de mettre en exergue les résultats escomptés de la mise en oeuvre des programmes et stratégies adoptés sous l'égide de l'UA,

notamment dans les domaines des sports, jeunesse et culture.

Les journées de dimanche, lundi, mardi et mercredi seront consacrées aux ateliers qui seront animés par les experts des ministères africains, alors que jeudi, les ministres africains des secteurs concernés se réuniront en présence du ministre de la Jeunesse et

des Sports, Mohamed Hattab et de celui de la Culture, Azzeddine Mihoubi.

La 3e session du Comité technique spécialisé de l'UA, sur la jeunesse, la culture et le sport, se tient sous le haut patronage du président de



la République, Abdelaziz Bouteflika.

JOJ-2018:

Le ministre Hattab réitère son soutien aux jeunes athlètes algériens

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a apporté de nouveau hier à Alger, son soutien aux jeunes athlètes algériens en les considérant comme le «meilleur investissement» pour les années à venir.

"Nous sommes prêts à soutenir et accompagner ces jeunes athlètes pour réaliser et obtenir d'autres résultats positifs, surtout que nous avons prochainement des rendez-vous avec plusieurs échéances internationales importantes notamment les Jeux olympiques de 2020 (Tokyo - Japon) et les Jeux méditerranéens de 2021 (Oran). Ces compétences auront un soutien et un suivi pour qu'elles se distinguent à nouveau et marquent leur présence sur les podiums", a déclaré le ministre au niveau du salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger, lors de l'accueil des athlètes algériens ayant pris part aux Jeux Olympiques de la jeunesse, disputés à Buenos Aires (6-18 octobre) où l'Algérie a obtenu cinq médailles d'argent. Selon le ministre, ces jeunes athlètes sont le «meilleur investissement» pour l'Algérie lors des années à venir. "Nous savons toujours

que le meilleur investissement était dans nos jeunes. Voilà, aujourd'hui ils ont confirmé cette idée avec leurs résultats obtenus en Argentine. J'avoue que la participation en elle était un élément positif parce qu'il y avait des conditions au préalable pour y prendre part", a ajouté M. Hattab.

Et d'enchaîner: "Cette participation s'est clôturée avec cinq médailles d'argent pour l'Algérie, et le fait de remporter une deuxième place au niveau olympique est très important car c'est difficile d'être sur le podium dans plusieurs disciplines. Cette jeunesse peut réaliser d'autres résultats positifs lors des prochaines échéances internationales". Pour sa part, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, présent sur les lieux, s'est dit "satisfait" des résultats obtenus par les jeunes Algériens.

"Nous sommes satisfaits de la participation algérienne et surtout des résultats obtenus qui ont honoré l'Algérie. Ca fait des années que nous disons que l'Algérie avait des jeunes talents qui sont très compétents et qu'il fallait les mettre dans les meilleures conditions

pour qu'ils puissent se distinguer", a indiqué le patron du COA. Berraf estime que "la bonne préparation" des athlètes a permis aux Algériens d'obtenir ces résultats: "Les quatre mois de préparation ont permis à ces jeunes d'être à la hauteur et nous sommes très fiers d'eux, j'espère qu'ils vont continuer sur le même rythme, car ce sont ces jeunes qui défendent l'emblème national lors des prochaines échéances internationales. Ils ont prouvé qu'il y avait de l'espoir pour le sport en Algérie", a ajouté le président du COA. Pour rappel, l'Algérie a remporté cinq médailles d'argent aux JOJ-2018, oeuvres du lutteur Fateh Benferdjallah (80 kg), des athlètes Mohamed Ali Gouaned (800m) et Loubna Benhadja (400m/haies) ainsi que des boxeurs Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg).

La délégation algérienne pour les JOJ-2018 de Buenos Aires était composée de 30 athlètes (18 garçons, 12 filles) engagés dans 11 disciplines (athlétisme, judo, boxe, voile, escrime, badminton, aviron, natation, gymnastique, lutte et haltérophilie).

JOJ-2018 / LUTTE :

«Nous avons atteint notre objectif»

Le président de la Fédération algérienne de luttes associées (FALA), Rabah Chebah, a indiqué hier à l'APS, que la médaille d'argent obtenue par le lutteur algérien Fateh Benferdjallah, à Buenos Aires (6-18 octobre), lors des 3es Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), avait permis à l'instance fédérale d'atteindre son objectif. "La médaille d'argent obtenue par notre athlète est une première dans l'histoire de l'Algérie à ce stade de la compé-

titution. Nous avons réalisé notre objectif. Avant d'entamer cette compétition, on voulait faire un excellent parcours même si le podium était un peu difficile vu le niveau technique très élevé", a déclaré Chebah au niveau du salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger, lors de l'accueil des athlètes algériens ayant pris part aux JOJ où l'Algérie a obtenu cinq médailles d'argent. Chebah estime que certains lutteurs algériens possèdent un "ex-

cellent niveau" mais leur participation en Argentine était "impossible". "On pouvait faire plus mais malheureusement certains lutteurs qui possèdent un très bon niveau n'ont pas eu la chance de participer aux JOJ puisque leurs catégories étaient non olympiques. On avait l'espoir d'obtenir un résultat en Argentine", a ajouté le patron de l'instance fédérale. Pour rappel, l'Algérie a remporté cinq médailles d'argent aux JOJ-2018, oeuvres du lutteur Fa-

teh Benferdjallah (80 kg), des athlètes Mohamed Ali Gouaned (800m) et Loubna Benhadja (400m/haies) ainsi que des boxeurs Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg). La délégation algérienne pour les JOJ-2018 de Buenos Aires était composée de 30 athlètes (18 garçons, 12 filles) engagés dans 11 disciplines (athlétisme, judo, boxe, voile, escrime, badminton, aviron, natation, gymnastique, lutte et haltérophilie).

JOJ-2018/NATATION:

"Satisfait du parcours de nos nageurs" (DTN)

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de natation (FAN), Abdelkader Kaouah, s'est dit hier à Alger, "satisfait" des résultats réalisés par les nageurs algériens lors des 3es Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), disputés à Buenos Aires (6-18 octobre).

"Nos nageurs ont fait de leur mieux en se qualifiant pour les demi-finales et finale. Je pense que c'est un parcours honorable réalisé par nos jeunes dans une échéance mondiale qui est une photocopie des prochains Jeux olympiques", a déclaré Kaouah à l'APS au

niveau du salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger, lors de l'accueil des athlètes algériens ayant pris part aux JOJ où l'Algérie a obtenu cinq médailles d'argent. Moncef Balamane (17 ans), Abdallah Ardjounne (17 ans) et Majda Chebaraka (18 ans) étaient les trois représentants de la natation algérienne au rendez-vous de la capitale argentine, après avoir réalisés les minima de qualification. "Maintenant il faut être optimiste, on connaît notre niveau et on doit nous améliorer dans les compétitions internationales à venir car nous avons des jeunes talents qui

peuvent monter sur le podium", a dit Kaouah. Pour rappel, l'Algérie a remporté cinq médailles d'argent aux JOJ-2018, oeuvres du lutteur Fateh Benferdjallah (80 kg), des athlètes Mohamed Ali Gouaned (800m) et Loubna Benhadja (400m/haies) ainsi que des boxeurs Farid Douibi (75 kg) et Mohamed-Amine Hacid (91 kg). La délégation algérienne pour les JOJ-2018 de Buenos Aires était composée de 30 athlètes (18 garçons, 12 filles) engagés dans 11 disciplines (athlétisme, judo, boxe, voile, escrime, badminton, aviron, natation, gymnastique, lutte et haltérophilie).

PROGRAMME DE COACHING «AFRICA IS CALLING YOU»: 11 projets innovants sélectionnés à Oran

Onze projets innovants portés par de jeunes start-up algériennes ont été sélectionnés dans le cadre de la 3ème édition du programme international de coaching «Africa is calling you» (AICY18) qui se tient cette semaine à Oran, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

«Il s'agit de projets pertinents et réalisables qui auront un impact socio-économique positif pour la ville d'Oran, notamment en perspective des Jeux méditerranéens de 2021 (JM2021)», a précisé à l'APS Sarah Belkacem, présidente du comité d'organisation.

Les idées sélectionnées dans ce cadre ont été retenues parmi une centaine de propositions reçues depuis mi-juillet, date du lancement de l'appel à candidatures clôturé fin août dernier, a indiqué Mme Belkacem.

Des compétences algériennes établies en France figurent également parmi les candidats retenus qui apportent des «solutions claires» face aux problématiques pouvant se poser aux prochains JM2021 en termes de transport et de loisirs, d'accueil des touristes, des sportifs et autres acteurs de l'événement, a

expliqué la responsable.

Un entrepreneur français intéressé par le marché algérien a été lui aussi sélectionné pour son projet d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, a-t-elle fait savoir.

Les porteurs de projets bénéficieront d'un accompagnement pendant une année, avec d'autres séjours de formation en France, avant la clôture du programme par une cérémonie prévue à Alger vers la fin août 2019.

Cette édition algérienne du programme «AICY» est initiée par l'organisation à but non lucratif «Welcoming



Diasporas» (France) en partenariat avec l'organisme de formation «Jurex Itek» (Oran) agréé par l'Etat.

Des ateliers de formation, des tables rondes thématiques, des rencontres culturelles et artistiques sont au menu de cette semaine d'activités qui sera clôturée le 27 octobre au siège de l'association socio-culturelle oranaise «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

«SDH» mettra à profit cet événement pour la

présentation des activités de son école-chantier ayant favorisé l'insertion professionnelle de centaines de jeunes dans les métiers de la construction.

Les deux premières éditions du programme «AICY» s'étaient tenues à Paris (France) et à Dakar (Sénégal), ont rappelé les organisateurs qui escomptent, toutefois, instaurer un rendez-vous annuel en Algérie afin d'encourager davantage de jeunes promoteurs.

RUGBY / SÉLECTION AUSTRALIENNE - TESTS ET TOURNÉE EN EUROPE :

Blessé, l'arrière Hodge déclare forfait

L'arrière australien Reece Hodge, victime d'une fracture à une cheville, a déclaré forfait pour le match-test des «Wallabies», prévu la semaine prochaine contre les «All Blacks» de Nouvelle Zélande, ainsi que pour la tournée en Europe en novembre, a annoncé hier la Fédération australienne de rugby.

Hodge, qui a disputé les neuf précédents tests de l'Australie en

2018, s'était blessé vendredi à l'entraînement, juste avant le départ des «Wallabies» pour le Japon, où ils doivent affronter la Nouvelle-Zélande le 27 octobre, à Yokohama. Le nom de son remplaçant n'a pas été annoncé immédiatement. Le troisième ligne aile Angus Cottrell, qui espère faire ses débuts avec les «Wallabies», s'est lui aussi blessé. Souffrant à un genou, sa participation aux

prochains tests est donc remise en cause, mais pas encore totalement écartée, selon la Fédération. Il sera remplacé par Pete Samu contre les «All Blacks», mais pourrait jouer en Europe, où l'Australie doit affronter le Pays de Galles à Cardiff (10 novembre), l'Italie à Padoue (17 novembre) et l'Angleterre à Twickenham (24 novembre), pour ses trois derniers matchs de l'année.

VOILE / ALGÉRIE :

Stage au profit de 41 initiateurs à Boumerdès

Quarante-et-un (41) candidats (messieurs et dames) ont pris part à un stage d'initiateur à la voile, organisé ce week-end à la base nautique de Cap Djinet, dans la

wilaya de Boumerdès, a indiqué hier la Fédération algérienne de la discipline (FAV).

«Ces candidats représentaient des clubs relevant de trois Ligues de

wilaya, à savoir Boumerdès, Alger et Tipasa», a précisé la FAV, coorganisatrice de cette formation avec la Ligue de Boumerdès. En parallèle, et toujours dans le

cadre de la vulgarisation de la discipline, l'instance fédérale a organisé une autre formation, à la salle Rachid Zelmat de Cap Djinet, au profit des moniteurs.

MOTO/GP DU JAPON :

L'Espagnol Marc Marquez décroche un cinquième titre mondial

L'Espagnol Marc Marquez (Honda) a remporté hier son cinquième titre de champion du monde de MotoGP en s'imposant lors du Grand Prix du Japon devant le Britannique Cal Crutchlow (LCR Honda) et l'Espagnol Alex Rins (Suzuki).

A 25 ans, Marquez, sacré à quatre manches de la fin de la saison, égale l'Australien Mick Doohan avec cette cinquième couronne

dans la catégorie reine. Au total, il décroche son 7e titre mondial avec ceux également en 125 cm3 (2010) et Moto 2 (2012). Son rival italien Andrea Dovizioso (Ducati), parti en pole position, a chuté à deux tours de l'arrivée alors qu'il tentait de passer Marquez.

L'Espagnol remporte au total son septième titre mondial toutes catégories confondues car il a également décroché ceux de 125cc

en 2010 et de Moto2 en 2012. Le Catalan, qui possède la plupart des records de précocité de son sport, a obtenu ce nouveau sacre sur le circuit de Motegi qui appartient à Honda. «Le grand patron doit être content», a d'ailleurs plaisanté Marquez, qui aura eu le mérite d'écraser la saison alors que sa Honda n'était pas forcément la meilleure machine cette année face à la Ducati.

8E COMPÉTITION INTER-FACÈDES MARITIMES EN PÊCHE SOUS-MARINE : 6 équipes au point de départ

Vingt-quatre (24) concurrents de six équipes prennent part à la 8e édition de la compétition Inter-façades maritimes en pêche sous-marine, débutée hier à la base navale principale de Mers-El-Kébir de la 2e Région militaire (RM) à Oran.

Au cours de la cérémonie d'ouverture de l'épreuve, le commandant de la façade maritime Ouest, le général Chaalal Abdelaziz, a indiqué que la compétition entre dans le cadre du programme sportif établi par le haut commandant des forces navales, ajoutant qu'elle revêt une importance particulière.

Il a également mis en exergue l'intérêt accordé également par les hauts responsables de l'Armée nationale populaire (ANP) à la pratique sportive dans le processus de la formation des troupes. Six équipes prennent part à la compétition avec quatre membres chacune.

Il s'agit de l'école supérieure navale de la 1re RM, de la base navale d'Alger, du Quartier général du commandement des forces navales, de l'école d'application des troupes maritimes de la 5e RM, de la base navale principale de Mers-El-Kébir de la 2e RM et de l'école des sous-officiers des forces maritimes de la 2e RM.

Trois manches sont programmées au titre de l'édition actuelle, sachant que celle précédente a été remportée par l'équipe de la base navale principale de Mers-El-Kébir, rappelle-t-on. La cérémonie de clôture est programmée pour mercredi, souligne-t-on.

BASKET-BALL / TOURNOI HOUSSEMEDDINE-HARIRI (GR. B) : Victoire du GS Pétroliers devant Al Ahly du Caire (63-60)

Le club de basket-ball algérien GS Pétroliers s'est imposé devant son homologue égyptien d'Al Ahly du Caire sur le score de 63 à 60 (mi-temps : 35-29), en match comptant pour la 3e et dernière journée du groupe B du tournoi international Houssemeddine-Hariri, disputé samedi à Beyrouth (Liban).

Malgré cette victoire, les basketteurs algériens, avec un bilan d'une victoire et deux défaites, sont éliminés du tournoi tout comme leurs homologues égyptiens.

Le deuxième match du groupe B oppose à partir de 18h00 Houmenmetmen (Liban) à l'ES Radès (Tunisie) pour la première place de la poule. Le groupe A est composé de l'US Monastir (Tunisie), l'AS Salé (Maroc) et Al-Ryadhi (Liban).

Les demi-finales du tournoi qui regrouperont les deux premiers de chaque groupe auront lieu dimanche, alors que la finale est prévue lundi.

BADMINTON/OPEN NATIONAL DES JEUNES TALENTS À ORAN: Domination des badistes d'Alger et du NR Oued Sly Chlef

Les badistes du CAS Amel Mohammadia Alger et du NR Oued Sly de Chlef ont dominé les épreuves du premier Open national des jeunes talents de badminton, groupe Centre-Ouest, clôturé samedi à la salle omnisport «Hachemi Hantaz» d'Ain El Turck (Oran).

Les athlètes du CASA Mohamadiah et du NR Oued Sly ont remporté plusieurs finales dans les catégories de moins de 13 ans, 15 ans et 17 ans (filles et garçons).

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de badminton, a enregistré la participation de 88 joueurs et joueuses issus de sept ligues de wilayas, à savoir Alger, Blida, Médéa, Chlef, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes et Oran composant la poule Centre-Ouest.

Dans la poule Centre-est, organisée le même jour à Jijel avec la participation de 94 athlètes de quatre ligues de wilayas, Jijel, Constantine, Bejaia et Boumerdes, les clubs de Madala Bejaia et l'ADS Ouled Moussa de Boumerdes se sont illustrés en filles et garçons.

À l'issue de cette première phase, les 32 meilleurs badistes dans chaque tournoi des trois catégories sont qualifiés au 1er critérium national, prévu du 30 octobre au 3 novembre à Chlef.

VIOLENCE DANS LES STADES Le phénomène resurgit, la FAF et la LFP interpellées

La violence est de retour dans les stades algériens, offrant des images regrettables alors que le spectacle doit se dérouler plutôt sur le terrain. Le stade du 20-Août-1955 de Bordj Bou Arréridj a été le théâtre samedi de scènes de violence inquiétantes et condamnables, mettant en échec toutes les tentatives entreprises par la Fédération algérienne de football (FAF) pour éradiquer ce phénomène.

Cette saison, le fléau a resurgi alors que le championnat de Ligue 1 n'a même pas atteint sa moitié de parcours, contrairement aux précédents exercices, marqués par des incidents à l'approche de l'épilogue. La fin de la rencontre CABBA Arréridj - MC Alger (0-1), comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1, a été émaillée de scènes de violences et d'agressions dont ont été victimes des joueurs du MCA.

Selon des vidéos postées sur les réseaux sociaux, des supporters du CABBA ont envahi la pelouse juste après le coup de sifflet final de l'arbitre Lahlou Benbraham, ciblant des joueurs du Mouloudia.

Le capitaine Abderrahmane Hachoud s'est même réfugié chez les fans du MCA pour se mettre à l'abri, après avoir été touché à la main droite. Le derby entre l'AS Khroub et le MO Constantine (0-0) disputé vendredi comptant pour le championnat amateur (Est) a également été marqué par des affrontements à l'extérieur du stade Abed-Hamdanî. La police anti-émeute a dû recourir aux bombes lacrymogènes pour disperser la foule.

Quelques jours plus tôt, le derby de la capitale CR Belouizdad ù USM Alger (0-1), disputé au stade du 20-Août-1955 d'Alger, a été marqué par un envahissement de terrain peu après la fin de la rencontre. La dernière mesure décidée par la Ligue de football professionnel (LFP) d'interdire aux supporters du MCA et du CSC d'assister, en déplacement, à la double confrontation mettant aux prises leurs formations cette saison, en égard à la sensibilité existant entre les deux galeries, pourrait s'avérer insuffisante pour mettre fin à la bête immonde de la violence.

Des décisions fermes devront être prises par la LFP, mais également par la Fédération algérienne de football, dans l'objectif de sécuriser les rencontres de football en Algérie et surtout punir sévèrement les fautifs.

LIGUE 1 FRANÇAISE : Halilhodzic signe sa première victoire avec le FC Nantes

L'ancien sélectionneur de l'Algérie et du Japon, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a signé samedi soir sa première victoire sur le banc du FC Nantes, vainqueur à domicile de Toulouse (4-0), en match comptant pour la 10e journée du championnat de France de Ligue 1 de football.

Au cours de cette rencontre, l'attaquant italo-argentin des "Canaris", Emiliano Sala, s'est illustré en signant un triplé, menant son équipe à son premier succès devant ses supporters depuis le début de la saison. Pour ses débuts avec le FC Nantes, Halilhodzic s'était incliné en déplacement face aux Girondins Bordeaux (3-0) dans le cadre de la 9e journée.

En dépit de cette victoire, le FC Nantes reste toujours relégué en occupant la 18e place au classement, devant le vice-champion de France, l'AS Monaco et l'EA Guingamp qui se partagent la 19e place avec 6 points chacun. Vahid Halilhodzic (66 ans) a signé un contrat de deux ans avec le club de la Loire, en remplacement du Portugais Miguel Cardoso, limogé. "Coach Vahid" retrouve un club dont il a porté les couleurs pendant cinq saisons (1981-1986) avec un bilan de 192 matches et 111 buts. Il était libre de tout engagement depuis son limogeage de la tête de la sélection du Japon qu'il avait pourtant qualifiée pour la Coupe du monde 2018 en Russie. Le Bosnien avait conduit l'équipe nationale à une historique qualification en huitièmes de finale du Mondial-2014 au Brésil, avant une élimination par le futur champion du monde allemand (2-1, après prolongation).

APS

LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE) : Le MC Alger sur le podium, le CS Constantine en difficulté

Le MC Alger a frappé un gros coup lors de la 11e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi et samedi, en ramenant une victoire (1-0) de son déplacement chez le CA Bordj Bou Arréridj, au moment où le MO Béjaïa et l'AS Ain M'lila se sont neutralisés (0-0) tout comme le CS Constantine et l'O.Médéa.

Sur sa lancée, le Mouloudia qui restait sur deux victoires consécutives, a fait la différence grâce au défenseur Ayoub Azzi, ayant trompé son ancien coéquipier, Fawzi Chaouchi, d'une tête plongeante, après un centre tendu du capitaine Abderrahmane Hachoud. Un précieux succès en déplacement qui propulse "Le Doyen" à la 3e place du classement général, ex aequo avec l'Entente de Sétif, avec 18 points pour chaque club, au moment où le CABBA reste scotché à la 12e place, avec 11 points.

De son côté, le MO Béjaïa s'est neutralisé avec l'AS Ain M'lila (0-0). Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, même si celles-ci ne sont pas vraiment en danger, puisque le MOB est 7e, ex aequo avec le CS Constantine (14 points), alors que l'ASAM est 10e avec 12 unités.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CS Constantine s'était neutralisé à domicile avec l'Olympique de Médéa, sur le score de zéro partout. Un résultat qui arrange beaucoup plus l'équipe visiteuse, car il lui permet de réaliser une petite avancée au classement général, au moment où le CSC, Cham-



pion d'Algérie en titre, reste dans le ventre mou du classement. Le bal de cette 11e journée a été ouvert vendredi, avec le déroulement de trois gros matches, et le suspense était dès lors au rendez-vous, puisque chacune de ces rencontres a connu des faits marquants, à commencer par le derby NAHD-CRB, où le Chabab, actuellement lanterne rouge, a réussi à terrasser sa "traditionnelle bête noire" (2-0).

Une issue qui était loin d'être évidente, car outre son statut de bête noire, le Nasria se porte bien en

ce début de saison. Le CRB l'a emporté grâce à Djerrar (33') et Chettal, qui avait transformé un penalty à la 86', mais reste bon dernier au classement général, avec six unités au compteur, alors que le NAHD, malgré la défaite reste solidement accroché à la 4e place, avec 16 points.

Autre match à rebondissement, celui qui a mis aux prises la JS Saoura et le Paradou AC, puisqu'après avoir ouvert le score par Bouladoudit (43'), l'équipe locale a concédé l'égalisation devant Bouabta (55e), avant de se retrouver menée, sur

un but dz Zorgane (82e).

Il a fallu attendre les cinq dernières minutes du temps réglementaire pour voir le renard des surfaces, Mustapha Djallit sauver les meubles (2-2) et éviter à son équipe une défaite amère à domicile. Les débats de cette 11e journée se poursuivront mardi, avec le déroulement du match DRB Tadjenanet - USM Bel-Abbès (17h30), et s'achèveront le 29 novembre, avec le choc USM Alger - ES Sétif. Un match entre clubs de haut de tableau, prévu à partir de 17h45 au stade Omar-Hamadi de Bologhine.

LIGUE 2 MOBILIS (11E JOURNÉE) : Le WA Tlemcen rejoint le MC El Eulma à la deuxième place

Le WA Tlemcen a rejoint le MC El Eulma à la deuxième place, au classement général de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant l'USM Annaba (2-1) en clôture de la 11e journée, entamée vendredi et clôturée samedi soir. Le WAT et le MCEE comptent en effet 19 points, ce qui les place à une longueur du leader Chélifien, qui cependant compte un match en moins.

De son côté, l'ES Mostaganem s'est neutralisée avec l'US Biskra dans un match complètement fou, qui a connu plusieurs rebondissements, puisque, après avoir concédé l'ouverture du score devant Adouane (35'), l'équipe locale a réussi à égaliser par Benmeghit (45'). Quoique, l'ESM a vite fait de retomber dans ses travers, en encaissant un autre but, signé Benachour (69'), et il a fallu attendre la toute fin de rencontre pour voir Amrani sauver les meubles, en égalisant à la 90'.

Même cas de figure à Saïda, où le MCS local a commencé par concéder l'ouverture du score devant l'ex-USmiste, Karim Baïtèche (49'), avant de se révolter en toute fin de match et de remporter un précieux succès, qui ne semblait plus évident. C'est encore une fois le vieux briscard Cheikh Hamidi qui a montré la voie,

en égalisant à la 88', avant que son coéquipier Bakhouche ne finisse le boulot, en doublant la mise dans le temps additionnel (90'+2).

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le nouveau promu NC Magra avait disposé de l'ASM Oran (2-0), grâce à des réalisations signées Boulansour (58') et Ziouèche (77'). Une excellente opération pour les Bleu et Blanc, car cette victoire leur permet de se hisser dans la première partie du tableau, avec 17 points, alors que l'ASMO reste dans une inconfortable position de premier club non relégué, avec 11 unités au compteur.

Vendredi, en ouverture de cette 11e journée, c'est le MC El Eulma qui avait réussi la meilleure opération, en s'emparant provisoirement de la deuxième place au classement général, avec 19 points, après sa victoire contre l'Amel Boussaâda (1-0), au moment où le leader, l'ASO Chlef, s'était contenté d'un nul vierge chez l'avant-dernier, l'USM El Harrach.

C'est l'attaquant Yacine Guenina qui a offert cette précieuse victoire au MCEE, grâce à laquelle il revient à une longueur du leader chélifien, qui cependant compte un match en moins, puisque son match en déplacement chez la JSM Skikda pour le compte de la 10e journée, avait

été reporté à une date ultérieure, en raison de la présence de plus de trois joueurs chélifiens en équipe nationale des moins de 21 ans.

Toujours est-il que l'ASO a raté une très bonne occasion de prendre la large, et dès cette 11e journée, s'il avait réussi à mieux vendanger des malheurs du club Harrachi, actuel avant-dernier au classement général et qui ne compte aucune victoire depuis l'entame de la saison, tout comme les autres mal classés, le RC Kouba et l'USM Blida, qui eux aussi n'ont remporté aucun succès jusqu'ici. A l'instar de l'USMH, ces derniers continuent même à broyer du noir, puisque le RCK s'est incliné (2-0) chez le RC Rlizane, alors que l'USMB s'est faite battre, par le même score chez la JSM Skikda.

Des victoires importantes, car si elles enfonce un peu plus le Raed et l'USMB dans les abysses du classement, elles procurent une grosse bouffée d'oxygène aux vainqueurs, puisque la JSMS grimpe provisoirement à la 12e place, avec 12 unités, au moment où le RCR se positionne dans une place encore plus confortable dans le haut du tableau.

Il est désormais 5e, avec 15 unités, ex aequo avec l'ES Mostaganem et l'USM Annaba.

Arsenal s'active pour Ünder

En effet selon les dernières informations du Daily Mirror, la formation d'Arsenal s'activerait déjà en vue du prochain mercato estival. Les Gunners seraient à la recherche d'un joueur offensif de couloir et ces derniers auraient coché le nom de Cengiz Under (21 ans). Sous contrat avec l'AS Roma, l'international turc réalise un début de saison correcte. Estimé à 60 millions d'euros par ses dirigeants, il serait également dans le viseur de Tottenham et surtout du Bayern Munich.

Ronaldo, puissance 400 !

Auteur de l'ouverture du score face au Genoa (1-1) ce samedi, dans le cadre de la 9e journée de Serie A, l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (33 ans, 9 matchs et 5 buts en Serie A cette saison) peut se targuer d'avoir battu un nouveau record !

En effet, le Portugais est devenu le premier joueur de l'histoire à atteindre la barre des 400 buts dans les cinq grands championnats européens, comme le souligne le statisticien Opta. Une manière comme une autre d'inscrire un peu plus son nom dans la légende de ce sport...

Toujours pas d'accord avec Sterling !

L'avenir de Raheem Sterling pourrait se dessiner loin de Manchester. Depuis maintenant plusieurs semaines, la presse espagnole annonce un intérêt du Real Madrid pour Raheem Sterling. Sous contrat jusqu'en juin 2020 avec Manchester City, l'international anglais négocie toujours une prolongation mais nous sommes encore loin d'un accord entre les deux parties. En effet selon le Sunday Mirror, le joueur aimerait un salaire d'environ 320.000 euros par semaines alors que ses dirigeants ne veulent pas lui offrir plus de 220.000 euros. Le joueur reste pour le moment sur sa position et pourrait donc envisager un départ dès l'été prochain.



MOURINHO : «RIEN NE ME TOUCHE»

José Mourinho a longtemps cru tenir avec Manchester United un exploit à Chelsea son ancien club, jusqu'à l'égalisation à la 90e+6 des Blues (2-2). Ce but, signé Ross Barkley, a provoqué un début de cohue entre l'entraîneur portugais et le staff des Blues.

L'entraîneur portugais a dû être retenu par des stadiers, n'ayant pas apprécié la célébration du but libérateur par l'un des assistants de Maurizio Sarri, l'Italien Marco Ianni, devant son banc. Une fois le coup de sifflet final donné, Mourinho a serré la main, sans heurts, de son homologue londonien, puis a tout de suite calmé le jeu auprès des médias : «Rien ne me touche».

Après ce qu'il s'est passé avec son assistant, Sarri a été le premier à venir et à me dire qu'il allait le résoudre. L'assistant est déjà venu s'excuser, je lui ai dit d'oublier. J'ai moi-même fait beaucoup d'erreurs dans ma carrière.» Mourinho ne devrait toutefois pas échapper au viseur de la Fédération anglaise. Le «Special One» est en effet sous la menace d'une suspension après un geste de l'auriculaire équivoque et des insultes supposées, captées par une caméra, face à Newcastle (3-2) en début de mois.

GUTI POUR REMPLACER LOPETEGUI ?

Si Lopetegui devrait au moins tenir sa place jusqu'à la semaine prochaine et le Clasico à Barcelone, AS annonce que le président du Real Madrid songe à Guti qui s'occupait des équipes de jeunes madrilènes et qui est depuis cette saison entraîneur-adjoint à Besiktas. Son idée étant de profiter de sa proximité avec une partie de l'effectif et de sa connaissance des arcanes du club...

Martial se confie sur Mourinho

"Alors, pour commencer, les choses n'étaient pas aussi tendues que vous le dites entre nous, a expliqué l'ancien joueur de l'AS Monaco en zone mixte. Nous avons une relation normale entre un joueur et son coach et j'espère qu'on va continuer comme ça et amener Manchester United le plus haut possible. Bien sûr, nous ne traversons pas une période idéale. Mais nous travaillons dur et ce genre de rencontres prouve que nous sommes une bonne équipe." Après 9 journées, les Red Devils pointent à une peu glorieuse 9e place au classement, avec 9 points de retard sur le leader, Manchester City.



SANG

La DGSN lance une nouvelle campagne de don du sang

La troisième phase de la campagne nationale de don de sang 2018 a été lancée hier à Alger, au sein des rangs de la Sûreté nationale et ce jusqu'au 25 octobre, à l'occasion de la journée nationale du don du sang.

La campagne nationale lancée au niveau de l'hôpital «Les glycines», en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), a été supervisée par l'inspecteur général de la Sûreté nationale, le contrôleur de police Hachichi Mohamed Tahar, à la place du directeur général de la Sûreté nationale, Mustapha Lahbiri.

Dans une déclaration à la presse, le chargé de la communication à la Direction de la santé et de l'action sociale et conseiller de la sûreté nationale, Samir Hamidi a précisé que «toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de cette opération humanitaire à la quelle prennent part annuellement les agents, cadres et fonctionnaires de la Sûreté nationale qui font don de leur sang pour alimenter les hôpitaux en cette substance vitale».

Cette opération de solidarité vise à «consacrer les valeurs de solidarité et à renforcer la coopération de proximité entre les catégories de la société», a indiqué M. Hamidi qui a ajouté que la première étape de cette campagne a été lancée en mars dernier et la deuxième en juin. Plus de 15.000 poches de sang seront collectées dans le cadre de cette campagne pour être distribuées aux différents hôpitaux publics, a fait savoir l'intervenant qui a rappelé que le nombre de poches de sang collectées depuis le début de l'opération en 2008 a atteint plus de 100.000 poches.

Pour sa part, le directeur de l'administration générale à l'ANS, Samir Houma, a indiqué qu'une coordination a été menée avec l'agence pour faire de cette campagne une réussite, appelant les citoyens en bonne santé, âgés entre 18 et 65 ans, à se rendre aux centres de transfusion sanguine au niveau des hôpitaux ou places publiques pour faire don de leur sang et contribuer ainsi à la consécration de cette culture dans la société.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. KAOUANE :

«L'Etat continuera à soutenir la presse»

L'Etat continuera à soutenir la presse et les médias afin de leur assurer une présence sur la scène médiatique, a assuré hier le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.



«L'Etat continuera à soutenir les médias algériens, car sans son aide, il n'y aurait pas de presse algérienne et ce, en attendant que ces médias et journaux deviennent autonomes comme cela se fait de par le monde», a indiqué M. Kaouane sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale. «Depuis toujours, l'Etat et les Pouvoirs publics n'ont ménagé aucun effort afin d'assurer aux médias nationaux une présence sur la scène médiatique», a précisé le ministre, soulignant que «sans la publicité institutionnelle et sans les avantages liés au papier d'impression dont les prix n'ont pas été augmentés depuis 1995, je vois mal un journal qui aurait manifesté une présence régulière dans le paysage médiatique national».

Enchaînant sur la liberté de la presse en Algérie, M. Kaouane a affirmé que «c'est une réalité que les journalistes vivent au quotidien», rappelant qu'il n'y a aucune contrainte à cette liberté, mis à part celle imposée par la loi.

«La liberté de la presse en Algérie est consacrée dans la Constitution et cet acquis doit être préservé par les journalistes», a-t-il affirmé, ajoutant qu'«aucune pression, de quelle que nature qu'elle soit,

n'est exercée sur les médias algériens».

A une question sur les dépassements enregistrés à travers les différents médias, le ministre a estimé que «cette situation nuit à la profession», ajoutant que les journalistes «rédigent leurs articles sans aucune censure, alors qu'ils doivent comprendre que le journalisme est un métier noble qui doit être accompagné d'un minimum de respect de déontologie».

Sur un autre registre, le ministre a fait observer que la «l'oraison de titres de la presse nationale en Algérie ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la situation sociale des journalistes, notamment ceux qui exercent dans le secteur privé où beaucoup d'entre eux ne sont pas payés décemment et ne bénéficient pas d'une couverture sociale», estimant que cette situation constitue «un frein pour l'exercice du métier». Relevant que les journalistes ont «cette singularité de parler et d'écrire sur tout, mais jamais sur leurs soucis», il a fait remarquer qu'«il est de la responsabilité des patrons de la presse de veiller à ce que leurs journalistes bénéficient d'un minimum de conditions de travail».

Dans ce sens, M. Kaouane a évoqué la

«progression» enregistrée dans le processus de mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), soulignant que le fichier des journalistes a été «assaini» et que «tout est prêt» sur le plan institutionnel pour la mise en place de cette Autorité. Il a, toutefois, regretté que «la corporation ne soit pas organisée», alors que «l'importance de l'ARPE demeure cardinale». Abordant la situation des chaînes de télévision privées, le ministre a fait savoir que «ce sont des chaînes jeunes et manquant d'encadrement et d'expérience», précisant qu'elles «n'ont pas été fondées par des professionnels de l'audiovisuel, mais plutôt par des journalistes dont la majorité sont issus de la presse écrite».

«Ce sont des chaînes à contenu algérien qu'il faut encourager pour élever le paysage audiovisuel», a suggéré M. Kaouane, estimant que «cela doit impérativement passer par le respect des règles de déontologie, du cahier des charges. Ces chaînes doivent proscrire aussi la violence, la ségrégation et les discours haineux». Le ministre a ajouté qu'«il appartient à l'ARAV (Autorité de régulation de l'Audiovisuel) de faire respecter ces règles», rappelant que «le citoyen a le droit et la possibilité de saisir la justice s'il se sent diffamé par ces chaînes».

Enfin, s'exprimant sur le Prix du président de la République qui sera décerné lundi à l'occasion de la Journée nationale de la presse, M. Kaouane s'est félicité de la «forte participation» des journalistes à ce concours placé cette année sous le thème du «Vivre ensemble en paix».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation de 17 éléments de soutien au groupes terroristes à Tissemsilt

Dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés samedi à Tissemsilt par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, a arrêté, le 20 octobre 2018 à Tissemsilt (2^e Région militaire), dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à

In Guezam (6^e RM), quatre (04) orpailleurs et saisi des outils de détonation, 9 motocycles, 26 groupes électrogènes, 13 marteaux piqueurs et 5 détecteurs de métaux», alors qu'un autre détachement «a intercepté, à Biskra (4^e RM), un contrebandier en possession de 3,87 quintaux de feuilles de tabac». Par ailleurs, des Gardes-frontières «ont saisi, à Tlemcen (2^e RM), une quantité de kif traité s'élevant à 64 kilogrammes», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Tamanrasset (6^e RM), un narcotraffiquant en possession de 20.000 comprimés psychotropes». D'autre part, «sept (07) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen», ajoute le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Arrestation de 5 individus pour ouverture d'un lieu de débauche et de prostitution à Birtouta

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Birtouta a arrêté cinq (5) suspects au niveau de la nouvelle cité située dans cette commune d'Alger, impliqués dans les délits suivants : ouverture d'un lieu de débauche et de prostitution, incitation de mineure à la débauche et possession d'armes blanches et de drogue, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale

d'Alger. Agissant sur informations faisant état de la transformation d'un appartement situé à la nouvelle cité de Birtouta en lieu de débauche, les éléments de la gendarmerie ont perquisitionné l'appartement en question. L'opération a permis l'arrestation de trois (03) jeunes filles dont une (01) mineure, deux (02) jeunes hommes ainsi que la saisie d'une quantité de drogue (kif traité), outre des boissons alcoolisées et des armes blanches de différents types.

FOOTBALL / VIOLENCE DANS LES STADES:

«La LFP doit faire preuve de rigueur dans l'application des règlements»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a appelé hier à Alger, la Ligue de football professionnel (LFP), «à sévir et à faire preuve de rigueur dans l'application des règlements», en réaction aux nouvelles scènes de violences qui ont marqué samedi la fin de la rencontre CABB Arréridj - MC Alger (0-1), comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1. «La LFP doit sévir et faire preuve de rigueur dans l'application des règlements pour éviter d'autres débordements. D'ailleurs, je vais parler aujourd'hui (dimanche, ndr) aux responsables de la Ligue pour appliquer le règlement. Il ne faut pas prendre les décisions en utilisant les sentiments quand il s'agit de l'intérêt public», a déclaré le ministre à l'aéroport international d'Alger, lors de l'accueil des athlètes algériens ayant pris part aux Jeux Olympiques de la jeunesse, disputés à Buenos Aires (6-18 octobre).

MOUDJAHIDINE

Décès du moudjahid Salah Rahmani, ancien directeur de l'Institut de la magistrature de Bouzaréah

L'ancien directeur de l'Institut de la Magistrature de Bouzaréah (Alger), le moudjahid Salah Rahmani est décédé, samedi, à l'âge de 82 ans, dans un hôpital en France, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris hier du ministère des Moudjahidine. Né à Sétif, le défunt a rallié les rangs de l'Armée de libération nationale en tant qu'officier en 1957 au niveau de la Wilaya II historique où il a mené, aux côtés de ses compagnons de lutte, plusieurs batailles féroces contre l'occupation française. Blessé en 1959, le moudjahid a été emprisonné de 1960 jusqu'à la fin de 1961. Le défunt a poursuivi son combat jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale. Après l'indépendance, Rahmani a poursuivi son parcours

et son militantisme politique en occupant notamment plusieurs postes de responsabilité dont inspecteur général au ministère des Moudjahidine, conseiller à la Cour des comptes, directeur de l'Institut de la Magistrature à Bouzaréah et enfin directeur de projet d'appui et de réforme de la justice (2003-2008). En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine a adressé à la famille du défunt et à ses compagnons de lutte ses condoléances les plus attristées, priant Dieu, Tout-Puissant, de le combler de ses bienfaits et de l'entourer de sa grâce éternelle. La dépouille du moudjahid, Salah Rahmani, sera inhumé au cimetière de Sétif.